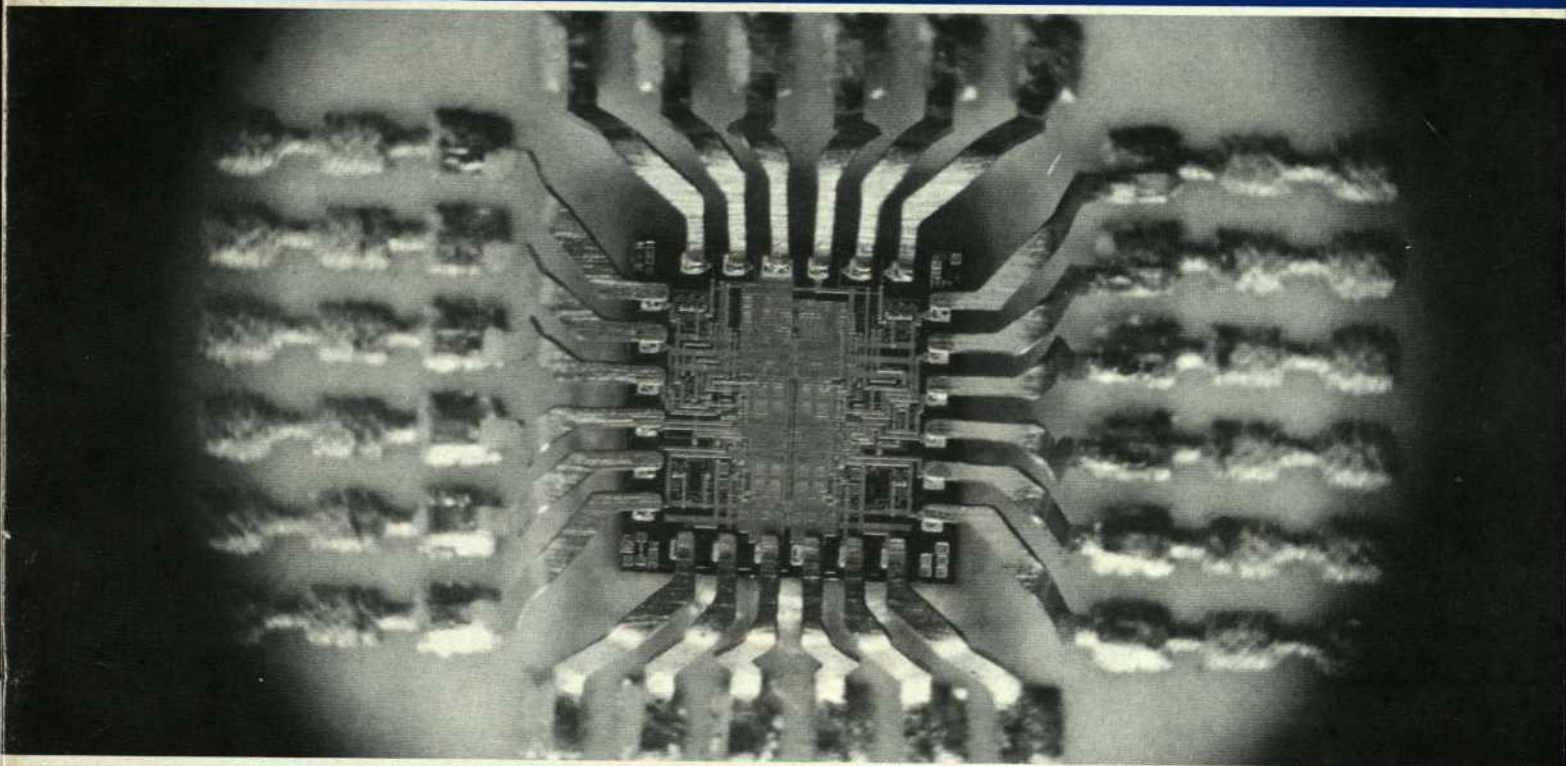


PER
C-4

S

action

Canada *France*



Canada \$1.50, USA \$1.25, France FF.6.

**Canada comes on strong in
telecommunications**

À nouveaux réseaux, en

Bibliothèque Nationale du
Québec, Bureau du Dépôt Légal
Réception des périodiques
1700 rue Saint-Denis
MONTRÉAL, P.Q. H2X 3K6

PREMIER JOURNAL ÉCONOMIQUE FRANCO CANADIEN

FÉVRIER 1983

UNE BANQUE D'AFFAIRES

POUR L'INDUSTRIE.
POUR LE COMMERCE.
POUR L'ENTREPRISE.

Banque à charte canadienne,
la Société Générale (Canada) est à votre service.

À vous de profiter de notre expertise
de grande banque française et internationale,
ici-même chez vous, pour vos financements d'affaires
domestiques et internationaux.

Nous offrons aussi un service spécialisé
de location industrielle par l'entremise de notre filiale:
Crédit-Bail Société Générale (Canada) Inc.

UNE BANQUE D'AFFAIRES
UNE BANQUE D'AFFAIRES
UNE BANQUE D'AFFAIRES
UNE BANQUE D'AFFAIRES
UNE BANQUE D'AFFAIRES
UNE BANQUE D'AFFAIRES



SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

(CANADA)

Montréal
(514) 875-0330

Québec
(418) 529-4505

Toronto
(416) 364-2864

Calgary
(403) 265-3305

Edmonton
(403) 482-6925

Vancouver
(604) 689-2444

action Canada France

Revue sur les rapports commerciaux, industriels et financiers entre la France et le Canada.
Magazine concerning commercial, industrial and financial exchanges between France and Canada.

FÉVRIER 1983, VOL 1 — N° 71

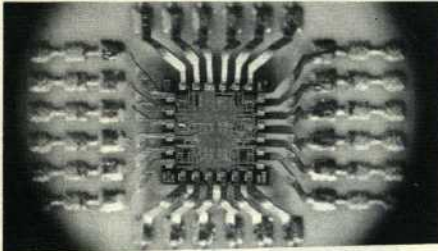


Photo de couverture:
Détail d'une «puce».

SOMMAIRE

Éditorial	Michel Cotte	3
La Conjoncture au Canada	H. Mhun	5
Lettre de France — Letter from France	B. Brasseur	6
Canada comes on strong in telecommunications		8
À nouveaux réseaux, entreprises nouvelles		12
Le Droit et vos Affaires	R. & B. Lette	17
Nouvelles — News		18
Les Salons Français — French Trade Shows		20
Art et Culture		22
Business		23
Communiqués de la Chambre de Commerce Française au Canada		24
Notre Carnet		24

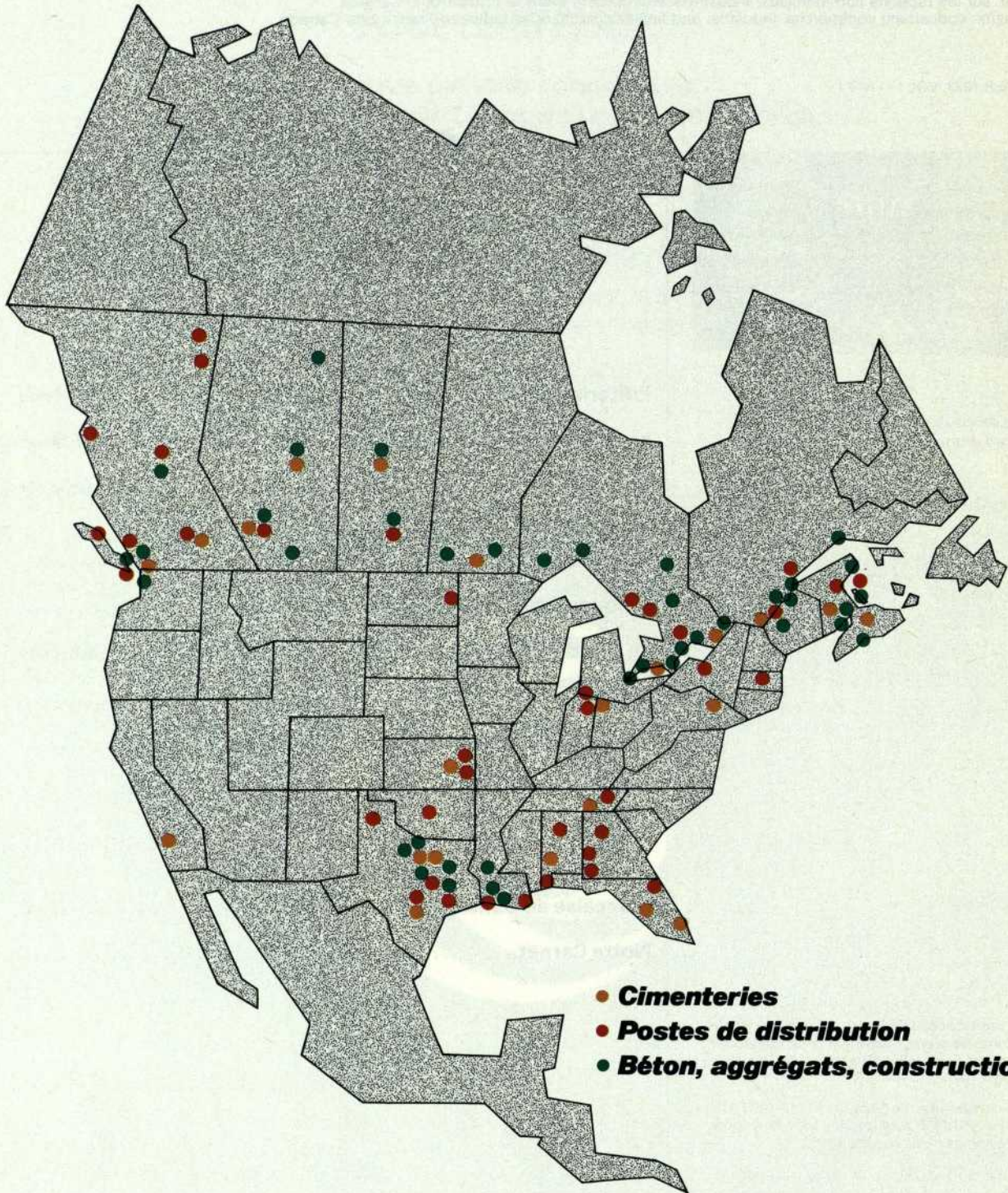
Toute reproduction de tout ou partie d'un article n'est permise que sur autorisation et doit porter la mention habituelle "Reproduit de la Revue ACTION CANADA FRANCE".

Les articles qui paraissent dans ACTION CANADA FRANCE sont publiés sous la responsabilité exclusive de leurs auteurs.

Reproduction of all or part of any article is only allowed with permission and must carry usual mention "Reproduced from magazine ACTION CANADA FRANCE".

Articles in ACTION CANADA FRANCE are published under the exclusive responsibility of their authors.

Ciments Canada Lafarge Ltée



Le premier cimentier en Amérique du Nord

Siège social: 606 Cathcart, Montréal, Québec H3B 1L7

Revue sur les rapports commerciaux, industriels et financiers entre la France et le Canada.
Magazine concerning commercial, industrial and financial exchanges between France and Canada.

CONSEIL D'ADMINISTRATION / BOARD

Gilles Léveillé, Président
Bertrand Namy, Vice-Président/Éditeur
Jean-Paul Sèmeillon, Secrétaire/Trésorier
Gaston Brown, Administrateur (Québec)
André Galipeault, Administrateur (Toronto)

ADMINISTRATION / MANAGEMENT PUBLICITÉ / ADVERTISING

J. Daniel Hamet, Lise Allard
1080, Beaver Hall, suite 826
Montréal H2Z 1S8
Tél.: 866-2797
ou 866-0178

Composition et impression
Imprimerie Gagné Ltée
Louiseville-Montréal

ABONNEMENTS / SUBSCRIPTION RATES

Canada \$ 12 an / year
Autres Pays / Other countries \$ 15 an / year

Le numéro / single copy \$1.50

ACTION CANADA FRANCE a remplacé, début 1976, la Revue de la Chambre de Commerce Française au Canada établie depuis 1886 et est publié 10 fois par an par "Revue Action Canada France Inc.", 1080 Beaver Hall, suite 826, Montréal H2Z 1S8, Téléphone (514) 866-0178. Courrier de deuxième classe: enregistrement no. 3700. Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec. Numéro de l'ISO (Organisation Internationale de Normalisation): CN ISSN 0318-7306.

ACTION CANADA FRANCE replaced in 1976 the "Revue de la Chambre de Commerce Française au Canada" established in 1886 and is published 10 times a year by "Revue Action Canada France Inc.", 1080 Beaver Hall, suite 826, Montréal H2Z 1S8, Phone (514) 866-0178. Second class mail: registration no. 3700. Legal registration: Bibliothèque Nationale du Québec. ISO number: CN ISSN 0318-7306.

La revue ACTION CANADA FRANCE est répertoriée dans l'Argus des Communications.

ÉDITORIAL



Si, comme on a pu le craindre, le cap des 100 milliards de francs n'a en définitive pas été franchi par le déficit des échanges extérieurs de la France en 1982, le déséquilibre de notre commerce courant n'en reste pas moins très élevé, puisqu'il atteint 82 milliards.

Les derniers chiffres publiés confirment que la croissance de nos importations a été très forte, surtout dans le secteur automobile et les biens de consommation, mais également dans l'agro-alimentaire et les biens d'équipements professionnels. Les chiffres mettent en évidence la prépondérance de notre déficit avec les autres pays industrialisés, et en particulier avec nos partenaires de la Communauté.

Mais les chiffres montrent aussi que la tendance est à un redressement, puisque le quatrième trimestre a été meilleur que le précédent, et ceux qui, comme moi-même, sont directement concernés par nos efforts à l'exportation, n'auront pas manqué d'y voir un signe encourageant.

En outre, je crois qu'il convient de ne pas être trompé par l'image que peut donner d'elle-même l'industrie française si on la juge d'après le bilan extrêmement sombre que fut celui de 1982. Les exemples d'entreprises qui continuent de réussir remarquablement ne manquent pas, et il y en a dans de nombreux domaines. La modernisation de nos industries de base, l'amélioration de la compétitivité de nos industries de transformation, et les mutations intervenues dans le secteur des biens d'équipements, (filière électronique, plan machine-outil, programme productif) sont également des réalités qu'il faut souligner, car elles sont prometteuses.

S'agissant plus particulièrement de nos échanges avec le Canada, je souhaite que cette nouvelle année soit extrêmement fructueuse en rapprochements et en contacts renouvelés, dans un esprit de coopération mutuellement profitable.

Michel COTTE
Conseiller Commercial de France
à Montréal.

WEISS, BRAZEAU ET ASSOCIÉS Comptables agréés

Membre de la firme nationale Laventhol & Horwath

Membre de la firme internationale Horwath & Horwath

À MONTRÉAL

Weiss, Brazeau & Associés
2020, Université
Suite 1227
Montréal, Canada
H3A 2A5
tél.: (514) 288-2020
Télex: 055-61984

EN FRANCE

PARIS
Horwath & Horwath France
Cabinet Cauvin Angleys
Saint-Pierre Revifrance
54, avenue Marceau
75008 Paris, France
tél.: 723.82.89
Télex: 620522
Câble: HORWINTAS

MARSEILLE
Cabinet Cauvin Angleys
Saint-Pierre
27, cours Pierre-Puget
13006 Marseille, France
tél.: (91) 37.05.85
Télex: 400512
Câble: HORWINTAS

TOULOUSE
Cabinet Cauvin Angleys
Saint-Pierre S.A.
40-42 rue du Rempart
St-Etienne B.P. 425
31008 Toulouse, France
tél.: (61) 21.72.50 (61) 21.72.56
Télex: 520804
Câble: HORWINTAS



UGINE KUHLMANN OF DU CANADA LTD. LTÉE

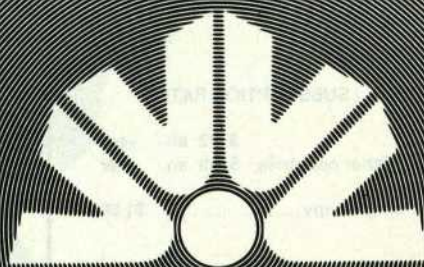


DÉRIVÉS DU CHLORE, DU FLUOR, DU BROME
DÉRIVÉS DU SOUFRE, DE L'AZOTE, DU
PHOSPHORE
DÉRIVÉS DE L'ÉTHYLÈNE,
DU PROPYLÈNE - SOLVANTS
PÉROXYDE D'HYDROGÈNE - HYDRAZINE
MATIÈRES PLASTIQUES - PHARMACIE
REVÊTEMENTS FLUORÉS



150 LAKESHORE DRIVE WEST, SUITE 26
PORT CRÉDIT, ONTARIO L5H 3R2
TÉL.: (416) 274-9260 TÉLEX: 06-960-257
2052, ROUTE TRANS-CANADIENNE
DORVAL, QUÉBEC H9P 2N4
TÉL.: (514) 683-8750 TÉLEX: 05-821655

UN RESEAU MONDIAL A VOTRE SERVICE



CREDIT LYONNAIS CANADA

Filiale du Crédit Lyonnais

MONTREAL : 1 Place Ville Marie, Suite 1525 - Tél. : (514) 879-1090
TORONTO : Royal Bank Plaza, Suite 2875 - Tél. : (416) 865-0100
CALGARY : 639, 6th Avenue, S.W., Suite 300 - Tél. : (403) 263-1080

LA CONJONCTURE AU CANADA



Henry Mhun

L'année débute sur une note un peu plus optimiste. La baisse des taux d'intérêt, le ralentissement de l'inflation, l'augmentation — bien que modeste — de la production de biens et de services prévue pour 1983 par la majorité des économistes, la stabilité relative du dollar, la réduction des stocks et la hausse de la bourse ont contribué, entre autres, à améliorer le climat dans le milieu des affaires.

Les sondages effectués au début de cet hiver par le Conference Board et par le Conseil du Patronat du Québec indiquent que les chefs d'entreprise, qui anticipent une amélioration de la conjoncture au cours des prochains mois, sont nettement plus nombreux que l'été dernier: 32% contre 14% dans le premier cas, 19% contre 5% dans le second.

La Banque du Canada et la Federal Reserve Board ont décidé cet hiver de réviser leurs objectifs à l'égard de la croissance de la masse monétaire. La persistance de la récession et le taux alarmant du chômage — qui risque de s'aggraver encore davantage cette année — ont amené les deux banques centrales à assouplir leur politique monétaire. La lutte contre l'inflation reste prioritaire, mais le monétarisme rigoureux n'ayant pas donné les résultats escomptés, les modalités de la gestion monétaire sont l'objet d'un examen sérieux.

Cet assouplissement, le ralentissement de la hausse des prix, la faiblesse de la demande interne et la fermeté du dollar canadien résultant dans une large mesure du fort excédent de la balance commerciale (15.9 milliards \$ pour les onze premiers mois de 1982 contre 6.5 milliards \$ pour la période correspondante de 1981) se sont accompagnés d'une baisse très sensible du loyer de l'argent. A la mi-janvier, le taux privilégié des banques à charte s'établit à 12%, comparativement à un taux record de 22.75% en 1982. De nombreux analystes estiment qu'il pourrait descendre jusqu'à 10% au premier semestre. La décélération de l'inflation joue dans ce sens. Le taux d'inflation, de novembre 1981 à novembre 1982, s'établit à 9.8% et la plupart des économistes prévoient un taux annuel de 8% environ en 1983. Toutefois, une vigoureuse reprise de l'économie américaine, au second semestre, pourrait provoquer une nouvelle hausse du loyer de l'argent au second.

La reprise modeste de l'activité proviendra d'une légère amélioration des dépenses de consommation et du soutien des exportations. Elle ne proviendra certainement pas des investissements des entreprises qui continueront de fléchir en termes réels pour la seconde année consécutive. La plus récente enquête de Statistique Canada le confirme. Dans le secteur de la construction de logements, le pire semble passé, tant au Canada qu'aux Etats-Unis. Stimulées par la baisse des taux d'intérêt et par les différents programmes de soutien des gouvernements, les mises en chantier d'habitations se sont redressées dernièrement et cette reprise devrait se poursuivre cette année.



Lettre de France

Par B. Brasseur
Vice-Président Exécutif
Banque Nationale de Paris
(Canada)

L'écart de taux d'intérêt compense-t-il les variations du change?

Il est généralement admis que l'écart de taux d'intérêt entre deux pays évolue de manière à compenser les variations du cours du change entre les deux monnaies correspondantes. Cette liaison se trouvant vérifiée en moyenne, les rendements de placements en différentes monnaies ont donc tendance à s'égaliser.

Il existe cependant des couples de monnaie ou des périodes pour lesquels la liaison est imparfaite. Depuis la fin 1979 et jusqu'à la mi-1982, la relation de causalité a même été inversée pour ce qui concerne les cours de change vis-à-vis du dollar, la hausse des taux américains poussant le dollar à la hausse.

Le régime de changes flottants, en vigueur depuis 1973, n'a pas permis contrairement à ce que certains prévoient un rééquilibrage automatique des balances de paiement. Bien au contraire, les effets pervers des dévaluations et l'accentuation des mouvements de change provoqués par les flux grandissants de capitaux internationaux ont entraîné l'apparition de monnaies à bonne ou mauvaise réputation. C'est dans ce contexte que les gouvernements, soucieux en général de contrôler le cours de leur monnaie, ont adopté des politiques d'ajustement de taux d'intérêt à court terme, en fixant des taux d'intérêt nominaux élevés sur les placements en monnaie faible, essayant par là de diminuer l'attrait des monnaies fortes. On constate en effet que depuis le début des années 70, les devises dont la parité s'est le plus dépréciée sont, dans l'ensemble, celles pour lesquelles les taux d'intérêt correspondants sont les plus hauts et inversement.

En moyenne sur longue période, il apparaît bien statistiquement que l'écart de taux d'intérêt entre deux pays compense la variation future du taux de change entre les monnaies des deux pays si bien que les rendements observés ex-post sur les différentes monnaies ont tendance à s'égaliser. On peut être amené cependant à penser que les pays à monnaie réputée faible surcompensent les variations attendues du change par un relèvement de leur taux d'intérêt nominal, plus important que nécessaire. Comparons le rendement trimestriel d'un placement effectué en lire italienne et en deutschemark entre 1977 et 1982. Les rendements sont

égaux lorsque le supplément de taux d'intérêt offert sur la lire compense parfaitement la dépréciation de la lire vis-à-vis du deutschemark. Un gain apparaît sur le placement en lire lorsque l'écart de taux en faveur des placements en lire est plus large que la dépréciation de la monnaie italienne contre D. Mark. On s'aperçoit qu'en moyenne les zones de gain sont égales aux zones de perte et donc que la compensation est pratiquement totale en tendance, si bien que l'idée d'une surcompensation par les taux ne semble pas à moyen terme vérifiée.

Bien sûr il n'est pas exclu que puissent apparaître des périodes durant lesquelles il n'y a pas ou peu de compensation. Ces divergences, que l'on peut observer ex-post, sont cependant souvent difficiles à prévoir.

En règle générale, la création de zones de stabilité monétaire comme le SME rend la compensation encore plus nécessaire pour permettre le respect des engagements sur les cours de change. Cependant, l'évolution des écarts de taux, aussi heurtée soit-elle, ne peut compenser de fortes variations de change qui se produisent au moment des réalignements de parité. Il est naturel alors qu'apparaissent des périodes de forte sous-compensation ou surcompensation.

On a vu que la compensation des variations de change par les écarts de taux d'intérêt est totale ou partielle, dans le cas le plus fréquent, celui où ce sont les variations de change qui déterminent les mouvements de taux d'intérêt. Sur la période récente, toutefois, le sens de causalité a été complètement inversé en ce qui concerne les cours des monnaies par rapport au dollar.

La poursuite aux Etats-Unis d'une politique monétaire restrictive, dans une période d'aggravation du déficit budgétaire, explique que les taux d'intérêt soient restés tendus durant près de trois ans alors que le dollar se redressait sans cesse sous l'effet notamment de l'amélioration de la balance de paiements. Cette situation a fait apparaître deux aberrations: l'envolée des taux réels dans une conjoncture déprimée et le maintien persistant d'un écart de taux d'intérêt en faveur des Etats-Unis. Les principaux partenaires commerciaux des Etats-

Unis n'ont pas pu élever leurs taux au-dessus du niveau des taux américains pour éviter la dépréciation de leurs monnaies vis-à-vis du dollar, d'autant que le rythme d'inflation prévalant dans certains de ces pays était bien moindre qu'aux Etats-Unis de sorte que la hausse des taux en terme réels y aurait été encore plus insupportable. Ces pays, notamment le Japon et la RFA, ont donc perdu sur les deux plans: hausse des taux réels freinant l'activité et dépréciation non désirée de leur monnaie. Depuis la mi-1980, le dollar s'est presque constamment apprécié contre D-Mark alors que l'écart de taux d'intérêt, quant à lui, était toujours favorable au dollar. En moyenne, de janvier 1980 à juin 1982, le rendement ex-post d'un placement en dollar comparé à un placement en deutschemark était de l'ordre de 5% par trimestre. Il est naturel, dans ces conditions, que les entrées de capitaux étrangers se soient largement accrues et aient participé à leur tour à l'appréciation du dollar, d'autant plus que le prolongement de la récession provoqué par des taux réels élevés n'entraînait pas de détérioration des paiements courants. Ainsi depuis trois ans, le sens habituel de la causalité a été inversé: c'est l'écart de taux en faveur des Etats-Unis qui a entraîné ou conforté la hausse du dollar alors qu'habituellement ce sont les variations de change qui déterminent l'écart de taux nécessaire pour les compenser. Le mécanisme de compensation n'a pas pu fonctionner, au contraire la prime des taux sur les placements en dollars s'est accompagnée d'une grande fermeté de la devise américaine.

Ainsi l'hypothèse naturelle selon laquelle les gouvernements et les opérateurs sont amenés à établir des taux d'intérêt qui visent à compenser les variations anticipées des cours de change, est une règle qui a souffert récemment d'une exception de taille. Sa vérification aurait signifié en effet que depuis plus de deux ans les opérateurs anticipaient une baisse du dollar, ce qu'à l'évidence ils se sont bien gardés de faire, au moins à court terme.

Il n'est pas douteux que dans ce cas précis, l'action des gouvernements et en particulier des Etats-Unis, a empêché un fonctionnement normal du marché.

Letter from France

Does the interest rate differential offset exchange rate fluctuations?

It is generally accepted that the interest rate differential between two countries evolves in such a way as to offset the exchange rate fluctuations between the two currencies involved. This has usually proved to be the case, and the yield on investments in different currencies therefore tends to be more or less the same.

Nevertheless, there are some pairs of currencies and some periods of time for which the link is not so clear-cut. Between end-1979 and mid-1982, indeed, the relationship of cause and effect was reversed for the exchange rate against the dollar, with the rise of American rates pushing up the US currency.

The system of floating exchange rates, in force since 1973, has not, contrary to some forecast, led to the automatic righting of the balance of payments. Quite the opposite, the adverse effects of devaluations and the intensification of exchange rate fluctuations caused by increasing flows of international capital have led to the appearance of currencies with a good or bad reputation. Therefore governments, generally anxious to control the price of their currency, have adopted policies to adjust short term interest rates, by fixing high nominal interest rates on investments in weak currencies, in an attempt to lessen the attractiveness of strong currencies. Since the beginning of the seventies, the currencies which have lost the most in value have in general been those for which the corresponding interest rates are the highest, and vice versa.

On average over a long period, statistically it seems clear that the interest rate differential between two countries offsets the future variation of the exchange rate between the currencies concerned, so that the yields observed subsequently on the various currencies tend to be the same. It may nevertheless be considered that countries with a reputedly weak currency over-compensate for the expected variations in the exchange rate by a bigger-than-necessary rise in their nominal interest rate. If a comparison is made of the quarterly yield on an investment in Italian lire and in Deutschmarks between 1977 and 1982, it is seen that yields are equal when the extra interest offered on the lira completely offsets the depreciation of the

lire against the Deutschmark. There is a gain on the investment in lire when the rate differential in favour of investments in lire is wider than the depreciation of the Italian currency against the Deutschmark.

It is seen that on average the gains are equal to the losses, and thus that overall the offsetting is practically complete: Therefore the idea of over-compensation by rates would not appear to be borne out in the medium term.

It is, of course, possible that there are periods during which there is little or no compensation. But these divergences, which can be observed afterwards, are often difficult to predict.

As a general rule, the creation of zones of monetary stability such as the EMS makes compensation even more necessary in order to make it possible to respect undertakings on exchange rates. But however irregular it may be, the evolution of rate differentials cannot offset the wide exchange rate fluctuations which occur at the time of parity readjustments. It is to be expected, at such times, that there will be periods of considerable over — or under-compensation.

As already explained, there is always some degree of offsetting of exchange rate fluctuations by interest rate differentials under the most usual circumstances, i.e. where it is exchange rate variations which determine the movements of interest rates. Recently, however, this cause and effect relationship has been completely reversed for currency rates against the dollar.

The following in the United States of a restrictive monetary policy, in a period of widening budget deficit, explains why interest rates remained high for nearly three years then the dollar was appreciating constantly, as a result in particular of the improvement in the balance of payments. This situation brought to light two apparently abnormal developments: the upsurge of real rates in an unfavourable economic climate and the persistence of an interest rate differential in favour of the United States. The latter's main trading partners could not raise their rates above the level of the United States to avoid the depreciation of their currencies, especially because the rate of inflation

in some of these countries was much slower than the US rate, and a rise of rates in real terms would have been even more difficult to bear. These countries, in particular Japan and Federal Germany, therefore lost on two counts: a rise in rates which slowed down their activity and an unwelcome depreciation of their currency.

Since mid-1980, the dollar has risen almost continuously against the Deutschmark, whereas the interest rate differential has always been favourable to the dollar. Between January 1980 and June 1982, the average yield of a dollar investment compared with a Deutschmark investment was around 5 per cent per quarter. It is normal in such conditions for inflows of foreign capital to have risen considerably and to have contributed in their turn to the rise in the value of the dollar, especially because the prolonging of the recession by high real rates did not bring about a worsening of the balance of payments on current account. Thus in the last three years, the usual cause and effect relationship has been reversed: the rate differential in favour of the United States caused or reinforced the rise of the dollar, whereas usually it is exchange rate fluctuations which determine the rate differential necessary to offset them. The compensation mechanism could not work; on the contrary, the premium of rates on investments in dollars was accompanied by considerable steadiness on the part of American currency.

Thus the normal hypothesis — according to which governments and operators are led to establish interest rates designed to offset the fluctuations expected in exchange rates — is a rule to which there has recently been a significant exception. For if it had been proved true, this would have meant that operators had for over two years been anticipating a fall in the dollar, and it is clear that they had not, at least in the short term.

There is no doubt that in this specific case, the action taken by governments and in particular the United States prevented the market from operating normally.

CANADA COMES ON STRONG IN TELECOMMUNICATIONS

Canada has three separate and complementary microwave systems across the country from east to west, as well as a domestic satellite communications network with more than 100 satellite earth stations. There are over 160 000 kilometres (100 000 route miles) of microwave system connecting Canadian communities.

Canada's telephone network, which connects more than 19 million telephones, is rapidly converting to the digital mode to take full advantage of the reliability and economics of this new technology. Canadian telephones in service are more than 60 per 100 population, making Canada number four in the world in terms of number of phones per 100 population.

Two geostationary satellites provide effective and reliable communication services to the entire country, reaching the most remote areas of Northern Canada. The Telesat domestic satellite system will soon be operating one of the first 12/14 GHz commercial communication satellites. This will be followed by the Anik D, a new design of the 4/6 GHz satellite series.

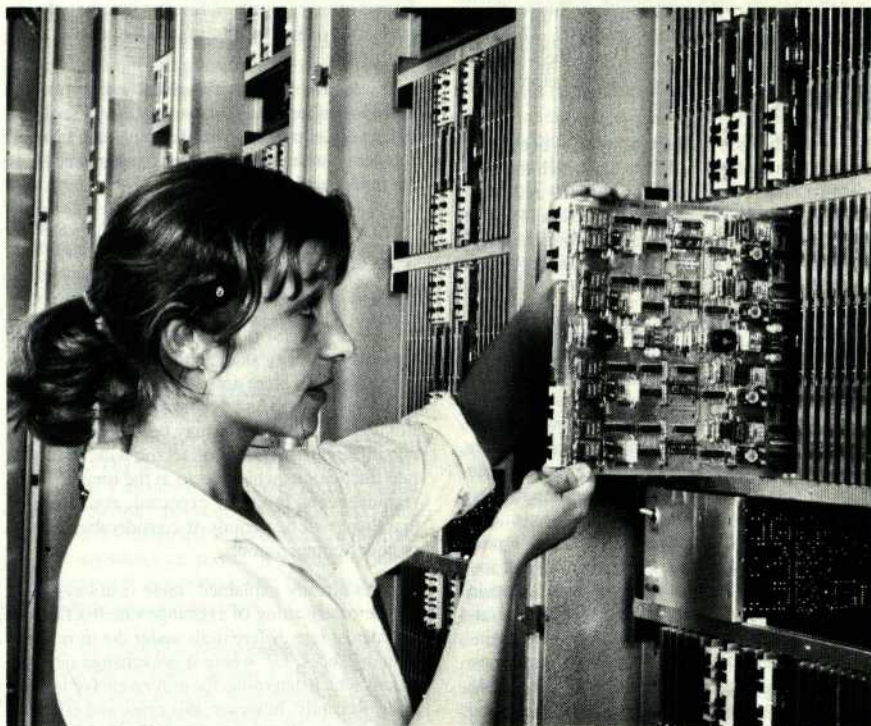
The challenge to meet the needs of the rural subscriber has been met by the employment of VHF, UHF and microwave technology where the traditional wireline telephone service cannot be extended economically. Canada operates the world's largest mobile radio system with 23 000 subscribers, primarily serving the Canadian petroleum industry in Western Canada.

Telephone Sector

A complete line of digital switching systems are among the most important high technology exports from Canada to the United States and abroad. Canada has earned a world reputation for excellence in the supply of telecommunications equipment such as PBX, data and voice transmission systems and custom integrated circuits for the telephone sector.

Among the most significant of these technological developments are the digital exchange switches, designed for both remote and densely populated urban centres as well as for international gateway applications. These switches and sophisticated new transmission techniques are providing the backbone of the Canadian communication networks of the future. They have proved to be reliable, efficient and can operate in only a fraction of the space required by earlier electro-mechanical equipment.

Canada's vast distances and relatively sparse population plus large urban centres scattered across the land have meant that communications links have become extremely important to the well-being of the nation. As a result, this country has developed technologies that have given it a well deserved reputation as a world leader in one of the most highly sophisticated industries of our time. While the industry must continue to refine present technologies, come up with new developments and cultivate more aggressive marketing techniques, the following overview presents an encouraging picture....



Digital switching capability is gradually being extended into rural areas through the employment of remote line modules homing onto a parent switcher, thereby extending sophisticated urban-grade communication services into lightly populated areas up to 80 km (50 miles) away.

Telephone terminals have gone through a radical series of developments over the last few years and this evolution will accelerate. Increased use of electronic digital exchange switching and the addition of tone-to-pulse converters to many rotary dial phones have speeded the trend toward all-push-button telephones.

Various Canadian manufacturers offer state-of-the-art digital PBX's business communication systems and packet switching systems. Canada can provide low cost micro-processor-based units that combine data processing, word processing and communications capabilities in desk top models. A new large capacity business PBX has recently been announced for large corporations handling requirements from a few thousand to 30 000 telephone lines.

Highly professional consulting engineering firms provide a full range of services to the telephone industry. These include preliminary investigations, advisory services, design engineering,

project management, traffic and rate studies, specialized design and development services.

Fibre Optics Systems

Fibre optics has been used in communications in Canada since 1976 and many field trials have been undertaken. As a result, Canadian industry has a leading position in this new technology. Applications include a residential area of Toronto where households are being used to show the practicability of simultaneous transmission of telephone, data and television in urban fibre loop facilities under working conditions. In the rural environment an extensive field trial co-sponsored by the Canadian Telecommunications Carriers Association, the Manitoba Government Telephone Co. and the Department of Communications connects 150 rural homes with telephone, television, radio and data communications.

A major installation that is to carry more than 20 000 voice circuits in the Province of Alberta is being completed, one of many trunk systems. A project that will be one of the world's longest fibre optic broadband systems is being constructed in Saskatchewan carrying 12 video channels. The system is planned to ultimately reach most major communities in the province and will have a system length of 3 200 km (1 800 miles).

Space Communications

Among the member states of the International Telecommunications Satellite Consortium (INTELSAT), Canada ranks tenth in terms of its spacecraft investments.

TELESAT Canada was formed on September 1, 1969, by an act of the Canadian Parliament to own and operate the world's first domestic satellite system, launched in 1972. With more than 100 Canadian manufactured satellite earth stations of about 14 different types and sizes ranging from large stations with 30-m (100-ft.) antennas to small transportable stations down to 1.2 m (4 ft.) antennas, TELESAT now offers a wide variety of services to the remote areas of Canada, as well as the populated areas. Its industrial centres are linked together and to the Canadian north through the TELESAT network and to the rest of the world through TELEGLOBE facilities including satellites. The Canadian space industry has established a high reputation for standard of excellence and is particularly respected for strengths in the innovative design and manufacture of satellite earth stations and satellite antennas, transponders, and specialized spacecraft components and control subsystems.

Internationally, Canadian industry has co-

operated in joint ventures with U.S. and European industry to the extent that Canadian content in the form of mechanical and electronic subsystems is to be found in most of the world's commercial communications satellites. An example is the U.S. Tracking and Data Relay Satellite Spacecraft which carries essential electronic subsystems designed and manufactured in Canada.

In co-operation with the National Aeronautic and Space Agency of the United States, Canada designed and manufactured for NASA the critical Remote Manipulator System (RMS) for the Space Shuttle Transportation System. RMS is a remotely-controlled mechanical arm, some 15 m (50 ft.) long with six degrees of freedom, which will be used to unload the payload from the Shuttle while in weight-less orbit. Three additional RMS units are currently being manufactured for NASA.

During 1976, the Canadian space industry was consolidated to create an industrial structure capable of undertaking prime contracting responsibility for complete communications satellites. In addition, SPAR Aerospace Limited is currently under contract with TELESAT Canada to provide the ANIK D series of two satellites. Canadian government agencies and Canadian companies are active in international co-operative space projects.

STIKEMAN, ELLIOTT, TAMAKI, MERCIER ET ROBB

AVOCATS

SUITE 3900, 1155 OUEST BOULEVARD DORCHESTER
MONTREAL, QUÉBEC, CANADA H3B 3V2

TÉLÉPHONE: 514-395-3210 TÉLÉX: 05-267316

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE: "TAXMONT" TÉLÉCOPIEUR: 514-395-2867

H. HEWARD STIKEMAN, C.R.
JAMES A. ROBB, C.R.
STANLEY H. HARTT
MICHEL VENNAT
RICHARD W. POUND
MICHEL DECARY
CLAUDETTE PICARD-LAVALLÉE
CHRISTIAN SALBAING
GLENN A. CRANKER
ROBERT HACKETT
ANDRÉ DORAIS
LAURENT FORTIER
CALIN ROVINESCU
LEWIS DOBRIN
LINE OUELLET
J. PHILIPPE EWART
DOMINIQUE BELANGER

R. FRASER ELLIOTT, C.M., C.R.
MAURICE RÉGNIER, C.R.
MICHAEL L. RICHARDS
MORTIMER G. FREIHEIT
CLAUDE P. DESAULNIERS
PAUL FORTIN
JEAN-PIERRE OUELLET
DAVID N. FINKELSTEIN
JEAN-PIERRE BELHUMEUR
ROBERT LANGLOIS
A. EDWARD AUST
PIERRE RAYMOND
GUY MASSON
MARC CASAVANT
PAUL J. SETLAKWE
ROBERT RAIZENNE
LUCIE LAMARRE

GEORGE T. TAMAKI, C.R.
JAMES A. GRANT
HAROLD P. GORDON
MARTIN C. LEPAGE
J.N. WYATT
PETER R. O'BRIEN
DANIEL W. COLSON
MARC DE MAN
JEAN-JUDE CHABOT
PIERRE ARCHAMBAULT
LOUIS P. BELANGER
FRANK SIXT
LOUISE PELLY
JOHN W. LEOPOLD
RALPH E. FARAGGI
ANDRÉ ROY
LOUIS DUMONT

FRANÇOIS MERCIER, O.C., C.R.
W. DAVID ANGUS
A. PETER F. CUMYRN
VINCENT M. PRAGER
YVON MARTINEAU
MARC J. PREVOST
ELINORE J. RICHARDSON
ROBERT COUZIN
DENIS LACHANCE
MARTIN H. SCHEIM
FRANÇOIS H. OUIJMET
BRUNO ARNOULD
GUY SARAUULT
ELIZABETH SKELTON
PETER J. CULLEN
ISABELLE PAQUET
CALLY JORDAN

CONSEIL: L'HONORABLE MAURICE RIEL, C.R., JACQUES COURTOIS, C.R.

TORONTO

COMMERCE COURT WEST
CASE POSTALE 85,
Toronto, Ontario
Canada M5L 1B9

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE: "STIKE TOR"
TÉLÉX: 06-22536
TELEPHONE: 416-869-5500

OTTAWA

CENTRE BANQUE ROYALE
90 RUE SPARKS
SUITE 526
OTTAWA, ONTARIO
CANADA K1A 5B4

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE: "STIKE OTT"
TÉLÉX: 053-3646
TELEPHONE: 613-234-4555

EUROPE

LEITH HOUSE,
47-47 GRESHAM STREET
LONDRES, EC2V 7EH
ANGLETERRE

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE: "TAXLDN G"
TÉLÉX: 51-883512
TELEPHONE: 01-606-2436

ASIE

CHINA BUILDING
8IÈME ÉTAGE
29 QUEEN'S ROAD CENTRAL
HONG KONG

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE: "STIHK HX"
TÉLÉX: 61592
TELEPHONE: 5-265531

**DE GRANDPRÉ, DESCHÊNES, GODIN, PAQUETTE, LASNIER & ALARY
AVOCATS**

PIERRE de GRANDPRÉ, C.R.
GILLES GODIN, C.R.
BERNARD LASNIER, C.R.
JEAN CRÉPEAU, C.R.
OLIVIER PRAT
MARC DESJARDINS
J. LUCIEN PERRON
ANDRÉ P. ASSELIN
PIERRE MERCILLE
BERNARD CORBEIL
PIERRE CHESNAY
YVES POIRIER
FRANÇOIS BEAUCHAMP
DENYS BEAULIEU
DANIEL SÉGUIN
DANIEL DRAWS

BERNARD M. DESCHÊNES, C.R.
RENE-C. ALARY, C.R.
ANDRÉ PAQUETTE, C.R.
JEAN-JACQUES GAGNON
RICHARD DAVID
GILLES FAFARD
GABRIEL KORDOVI
CLAUDETTE H. BLONDEAU
ALAIN ROBICHAUD
M. CHRISTINE L. PAPILLON
VICTORIA A. PERCIVAL
JOSÉ LUCIANI
HUBERT F.L. PICHET
ANDRÉE LAUZON RATELLE
GUY J. PAQUETTE

2501 TOUR DE LA BOURSE, PLACE VICTORIA
CASE POSTALE 108, MONTRÉAL, QUÉBEC H4Z 1C7
TÉLÉPHONE: (514) 878-4311
TELEX 05-25670 MULTILEX MONTRÉAL

CONSEIL
LE BÂTONNIER ÉMILE POISSANT, C.R.
ÉMILE COLAS, C.R.

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIATES

Fondée en 1892

Brevets d'invention
Marques de commerce
Dessins industriels
Droits d'auteur

1514, Docteur Penfield
Montréal, Canada, H3G 1X5
Tél.: (514)934.0272, Télex: 05-268656, Cable: MARION
Telecopier

**Samson
Bélair**

Comptables agréés

Québec	Montréal
Ottawa	Toronto
Calgary	Edmonton
Vancouver	Rimouski
Trois-Rivières	Sherbrooke
Saint-Hyacinthe	Gatineau
Kitchener	Sept-Îles
Matane	Gaspé
Coaticook	Amos
Hinton	

Affiliation internationale
Moore, Stephens & Co.

**A world-wide network
at your service**



CREDIT LYONNAIS CANADA

Subsidiary of Credit Lyonnais

MONTREAL : 1 Place Ville Marie, Suite 1525 - Tel. : (514) 879-1090
TORONTO : Royal Bank Plaza, Suite 2875 - Tel. : (416) 865-0100
CALGARY : 639, 5th Avenue, S.W., Suite 300 - Tel. : (403)263-1080

In addition to the work with NASA, Canada has a co-operative development agreement with the European Space Agency (ESA) and is strengthening its involvement in that agency's programs. Canada is currently taking part in the definition phase of ESA's L-SAT, a large communications satellite with a proposed 5.5 kW power supply, intended to provide communications coverage of Europe for a range of services.

Cable Television

Leaders in the cable television (CATV) industry since its inception, 526 Canadian CATV systems companies serve four million subscribers. Thirty per cent of the subscribers have access to 30 TV channels while the remainder have 12 channels available. Canadian companies design, manufacture, install and operate the Canadian CATV systems as well as providing equipment and services in Europe and the United States.

The world's longest coaxial CATV trunk system has been placed in service in the Manitoba Telephone System to link Winnipeg, Manitoba's capital city, to four rural communities. The cable system linking Manitoba's two largest cities, Winnipeg and Brandon, is 234 km (146 miles) long and utilizes unique low distortion amplifiers developed in Canada to provide high quality bi-directional CATV signal transmission of up to eight channels in the forward direction and four in the reverse.

There are more than 75 000 km (45 000 miles) of cable in place across Canada. The cable television industry in Canada employs more than 5 000 people.

Videotex

In 1978, Canada's Department of Communications (DOC) announced the development of an advanced videotex terminal called Telidon, capable of producing images with a much higher resolution than currently available equipment. Superiority is also exhibited in flexibility and compatibility of data bases with different terminals and having a designed capacity for future expansion.

In early 1979, Bell Canada initiated a pilot, trial videotex system known as Vista, which used the public telephone network to transmit graphic and textual information stored in data banks. A joint \$10 million industry government program is in progress whereby up to 10 000 terminals will be put in operation to stimulate the Telidon industry.

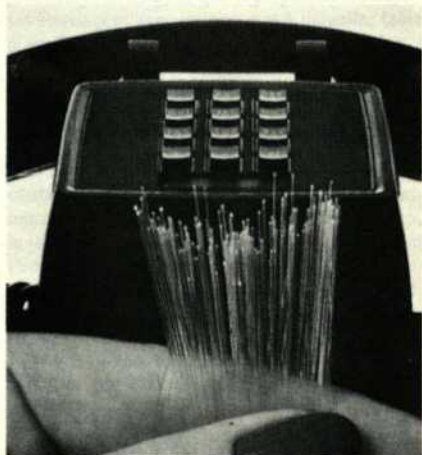
Subsequently other Canadian firms, notably Norpak, Electrohome and AEL Microtel, have taken up the Telidon technology and are now manufacturing a range of Telidon hardware and equipment. Northern Telecom is also considering current market opportunities and could enter some specialized areas of the Telidon field.

Canadian Telidon hardware and information services companies are finding early acceptance in Venezuela, Germany and the United States. The Telidon protocol has also been recommended by AT&T and should encourage its adoption as a North American standard.

Research and Development

Canadian telecommunications equipment manufacturers maintain their own R&D and test

facilities for all types of telecom systems. These include areas such as satellites, satellite earth stations, digital switching and transmission, fibre optic systems, CATV, microwave and coaxial transmission, mobile radio, etc. The Canadian telecom research annual investment is approximately \$250 million per year.



Electronic Components

The Canadian electronic/telecommunications industry is supported by an active group of components manufacturers who tend to specialize in excellently engineered, high technology components for specific applications. Included in such applications are space, nuclear and the higher technology communications and industrial equipment. The military market is a major user and many Canadian component manufacturers are qualified under the well-known MIL Standards, thus ensuring the utmost degree of reliability and quality. It is becoming standard practice for many companies to incorporate the requirements of IEC specifications into their designs.

The majority of the microelectronics R&D and manufacturing capability is located in the Ottawa region. This activity includes the private sector, government and university laboratories. The technologies found in this area are silicon, compound semi-conductors, e.g. gallium arsenide, thick film and thin film.

Source: Canada Commerce.



*Charette, Fortier, Hawey
Touche Ross*

Comptables agréés

Montréal

(514) 861-8531

Québec

(418) 687-3333

Hull

(819) 770-9300

Bureaux dans les principales villes du Canada,
des États-Unis et dans 86 autres pays.

À nouveaux réseaux,



Bureautique, télématique, réseaux en boucles, satellites, terminaux à micro-processeurs, fibre optique: autant d'innovations techniques qui vont radicalement modifier l'univers de la communication. Imposées en fait par l'évolution de l'environnement social et économique (renchérissement du prix du temps de travail, augmentation du coût des déplacements et recherche d'efficacité dans une compétition internationale accrue), ces innovations influenceront profondément sur la physionomie des entreprises.

Plus l'entreprise est importante, avec des habitudes et des procédures soigneusement rodées, plus elle dispose de moyens de transmission diversifiés et adaptés à des tâches classiques, plus difficile et plus complexe sera son adaptation à de nouveaux moyens de télécommunications qui lui seront néanmoins indispensables pour conserver son efficacité.

C'est évidemment dans le monde du bureau, qui rassemble déjà plus de 50% de la population active, que se feront en premier lieu ces transformations. Pour cette raison, on peut estimer que la clef de la télématisation se trouve dans la bureautique, la diffusion des outils dans les postes de travail industriels et dans les petites organisations bénéficiant par la suite de l'effort extensif de développement entrepris pour le secteur tertiaire, comme cela a déjà été le cas pour l'informatique.

Cela implique en tout cas que la politique d'introduction de nouveaux moyens soit soigneusement réglée et prenne en compte la situation de la technologie, les conditions économiques et sociales générales et, surtout, la capacité de l'entreprise à surmonter les problèmes, qu'il convient de ne pas sous-estimer, posés par l'introduction de nouvelles applications.

Avec l'arrivée, à l'horizon 83-85, des réseaux numériques par satellite, puis par fibre optique, qui transporteront indifféremment de la voix, des images ou des données, une refonte complète et une intégration des flux de communication dans un réseau unique dit "multi-services" est à envisager dès maintenant, ce qui fera du concepteur de réseaux d'entreprise un homme dont les capacités, depuis la définition des postes de travail jusqu'à la formation des utilisateurs en passant par l'estimation des trafics et l'évaluation économique, ne devront pas être seulement techniques.

De nouveaux outils

Dans les entreprises, l'évolution de la communication va se traduire par deux phénomènes: la diffusion de certains terminaux réservés jusqu'à présent à un usage collectif (terminaux informatiques, télécopieurs...), l'apparition de facilités nouvelles (messagerie, traitement et transmission de textes, télé-conférence...).

L'insertion de ces moyens ne sera évidemment pas sans incidences sur l'organisation des entreprises. Celles-ci ne sont absolument pas préparées pour les recevoir et ne souhaitent pas re-

entreprises nouvelles

par L. Fleury

trouver pour chacun d'eux les problèmes qu'a soulevée en son temps l'introduction de l'informatique.

En outre, l'histoire des grands produits industriels tels que l'automobile, l'électrification et surtout le téléphone et l'informatique, montre que pour passer du rôle de gadget à celui d'outil banalisé, un produit franchit une étape intermédiaire qu'on pourrait appeler le stade de l'effet structurant. Cet effet structurant détermine, en fait, une forme d'organisation qui est imposée de l'extérieur aux entreprises et qui leur pose un grand nombre de problèmes. Il est à noter que cet effet structurant peut être durable pour certains produits; par exemple, le transport ferroviaire impose encore aux entreprises qui doivent s'en servir une forme d'organisation géographique tout-à-fait particulière.

Trois grands produits en cours de développement dans les entreprises peuvent permettre d'illustrer de manière concrète les problèmes d'organisation que pose la télématique professionnelle: la télécopie, le télétext et la téléconférence. Il est à noter que les deux premiers constituent ce qu'on appelle le courrier électronique,

concept qui renferme dans son expression même une remise en cause des schémas classiques de communication.

La télécopie

De conception très ancienne puisqu'elle remonte au bélinographe, la télécopie a émergé vers 1975 grâce à la conjonction du progrès technologique, d'une nécessité de raccourcir les délais de transfert des documents et, dans certains pays comme les Etats-Unis, d'une certaine dégradation du service postal.

En France et en Europe, où tous ces éléments n'étaient pas réunis, le démarrage a été relativement lent et le parc de chacun des grands pays européens ne dépasse pas une dizaine de milliers d'appareils à l'heure actuelle. En outre, les problèmes de normalisation des générations successives d'appareils ont largement freiné la demande.

L'introduction de télécopieurs meilleur marché et de plus en plus performants — puisqu'on est passé de plusieurs minutes pour la transmission d'une page à quelques dizaines de secondes —, va se traduire par une plus large diffusion de ces appareils dans les secrétariats et plus généralement dans les bureaux.

Les problèmes d'organisation que soulèvera cet instrument seront minimes dans la mesure où la diversité de la gamme lui permettra d'épouser l'organisation existante, depuis le secrétariat à quelques copies par jour jusqu'au service central de courrier qui en expédie plusieurs milliers, exactement comme cela a été le cas pour la photocopie. En outre, restituant fidèlement la signature et l'entête de la lettre, la transmission par télécopie n'altère pas le schéma hiérarchique classique. Tout au

plus estime-t-on qu'elle nécessitera une indication spéciale dans les annuaires internes et quelques lignes supplémentaires dans les catalogues de fourniture de papeterie.

La grande incertitude qui demeure, cependant, est celle de l'intercommunication des différents types de terminaux; et un effort particulier de développement de la messagerie, qui permet conversions de standard, remises différées et diffusion, doit accompagner l'introduction du produit.

Le télétexte

Outil d'élaboration de textes mais aussi d'information et de communication, le télétexte pose des problèmes d'organisation beaucoup plus complexes que la télécopie, malgré un bilan économique a priori plus favorable en raison du moindre volume d'informations à transmettre pour chaque page. En outre, l'acheminement d'une lettre nécessite une procédure performante de transmission et de présentation, ce qui rend plus ardues les problèmes d'incompatibilité entre terminaux de marques différentes.

Si la fonction "traitement de textes" rencontre un succès de plus en plus important, y compris auprès de secrétaires dont il allège et simplifie la tâche, la fonction "communication" soulève de grandes interrogations. Communiquer directement de machine à machine pour transmettre une lettre qui ne comporte pas de signature et qui ne passerait pas par des circuits hiérarchiques préexistants suscite d'énormes réticences.

Ces handicaps existent dans le télex et ont été partiellement surmontés grâce à des systèmes d'authentification; mais ils ont bien souvent abouti à ce que le terminal soit implanté dans le service central du courrier avec une procédure d'agrément

hiérarchique en amont. Le télétexte vise un tout autre niveau de pénétration, qui est celui de la machine à écrire et du téléphone, c'est-à-dire, pratiquement, tous les secrétariats. Cette éventualité nécessitera une profonde refonte du système et des procédures de courrier que la plupart des entreprises envisagent avec réticence et à laquelle, faute d'analyses de trafic, elles ne sont pas préparées.

La téléconférence

Destinée à remplacer certaines réunions en mettant en présence par des moyens de télécommunication deux salles éloignées l'une de l'autre, la téléconférence constitue une réponse, dont l'économie n'est plus à démontrer, à l'accroissement du coût des déplacements et du temps perdu. En outre, l'arrivée de la visioconférence et l'amorce de l'introduction de la vidéo dans l'entreprise c'est-à-dire du développement des systèmes à large bande tels que le satellite, puis la fibre optique.

Toutefois, la perspective de renoncer aux voyages ne suscite pas chez les cadres un enthousiasme excessif, tandis que les hiérarchies observent avec méfiance un développement des possibilités de réunions qui échapperaient au contrôle classique et strict par les frais de déplacement. Il est pourtant illusoire de prétendre que la téléconférence peut et doit remplacer tous les déplacements. Les études de marché montrent que le pourcentage de substitution est inférieur à 10% et probablement voisin de 1% — ce qui représente déjà un trafic considérable en termes de télécommunication —, la téléconférence devant être, en outre, préférentiellement utilisée par des catégories qui n'avaient que peu accès jusqu'à présent aux déplacements: techniciens, administratifs...

LETTE, SUTTO & ASSOCIÉS

Avocats

CANADA:

suite 1010
615 ouest, Bd Dorchester
Montréal, P.Q. H3B 1P9
Tél. (514) 871-3838
Télex: 05-24456 "Lexinter"

EUROPE:

3, rue du Boccador
75008 Paris
Tél. 723-6203
Télex: 640274 "Lette"

L'évolution favorable du coût des télécommunications par rapport à celui des déplacements devrait déclencher, bientôt, un développement subit de la téléconférence auquel les entreprises ne sont pas préparées et dont elles devront donc s'accommoder tant bien que mal.

Estimer le trafic

Parallèlement à l'étude des applications, de leurs fonctionnalités et des terminaux correspondants, la conception du réseau d'entreprise va nécessiter des calculs économiques et une étude globale de trafic pour déterminer les choix à présenter aux décideurs. Dans un environnement numérique, en dehors du coût des terminaux dont l'esti-

mation est relativement aisée et des incertitudes liées à l'évolution des tarifs qu'induit inévitablement la fourniture de réseaux numériques intégrant voix, données et images, ces opérations sont relativement complexes.

Un poste de travail bureautique idéal devrait comporter à terme un système de transmission de textes, un télécopieur, un téléphone et un appareil vidéo. Or, les débits nécessaires en transmission numérique pour acheminer ces services sont extraordinairement différents: de quelques centaines de bits par seconde à plusieurs millions, un peu comme si l'alimentation d'un poste de travail industriel nécessitait à la fois des prises de courant à 220, 2 400, 64 000 et 2 millions de volts, le tout

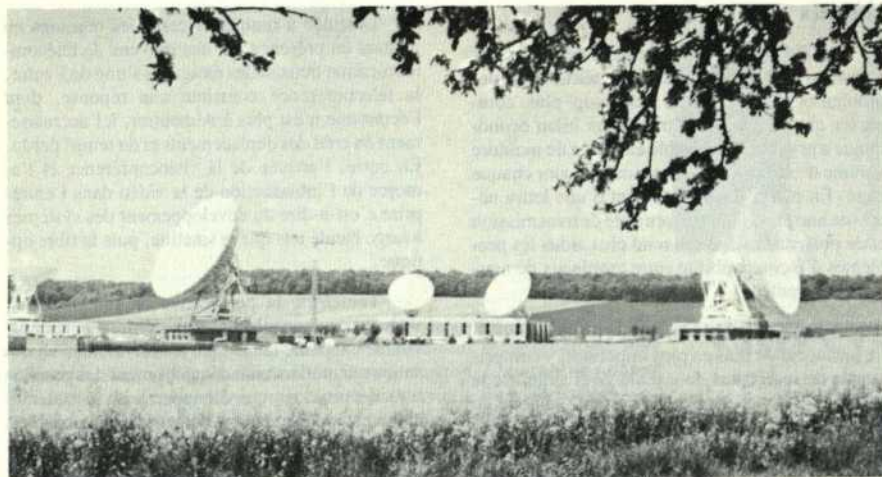
en "bilatéral". Comment, alors, estimer le trafic total des établissements d'une entreprise pour, par exemple, réserver la capacité correspondante sur un système à satellites?

Pour le téléphone, c'est relativement facile, puisqu'il suffit de faire des observations de trafic et de les convertir en équivalent numérique.

Pour le courrier électronique ou la vidéo, il est nécessaire de faire des enquêtes et des comparaisons très précises, avec une difficulté particulière qui tient au fait que les enquêteurs, généralement d'origine technique (informatique ou téléphone), peuvent difficilement appréhender les coûts des communications qu'ils veulent intégrer dans leur réseau. Par exemple, le coût des déplacements évités par la visioconférence ou l'affranchissement postal remplacé par le courrier électronique sont répartis dans différents postes comptables et souvent mal identifiés.

Un schéma directeur de la communication dans l'entreprise est donc une oeuvre très complexe, avec de multiples itérations, les résultats intermédiaires ayant souvent pour effet de conduire à modifier les conceptions de sous-ensembles et, par voie de conséquence, à reprendre une partie du travail.

Cette situation n'ira pas en se simplifiant avec le développement des applications. Il est d'ailleurs fort probable qu'à terme on devra en venir à la notion de "puissance communicative installée", par exemple à la disposition d'un établissement du secteur tertiaire: celui-ci aura faculté de souscrire des tranches de millions de bits par seconde supplémentaires au fur et à mesure que son trafic avec l'extérieur évoluera.



Bercenay en Othe, deuxième site français de télécommunications par satellite.

MARTINEAU WALKER AVOCATS

George A. Allison, c.r.
André J. Clermont, c.r.
Roger Reinhardt
C. Stephen Cheasley
Gérald A. Lacoste
Stephen S. Heller
David W. Salomon
Serge F. Guérette
Louis Bernier
Robert B. Issenman
Claude Désy
Jean Masson
Richard J. Clare
Xeno C. Martis
Raymond Trudeau
Marie-France Bich
Daniel Picotte
Lise Bertrand
Mark D. Walker
George J. Pollack
Marc-André G. Fabien
Merle Wertheimer

Roger L. Beaulieu, c.r.
John H. Gomery, c.r.
Jean H. Lafleur, c.r.
Richard J.F. Bowie
Robert M. Skelly
Rolland Forget
Serge Fortin
André Larivée
Jean-François Buffoni
Marc Nadon
Paul B. Bélanger
Dennis P. Griffin
Alain Contant
Ronald J. McRobie
Gilles Carli
David W. Boyd
Jacques Rajotte
Joy Goodman-Mailhot
George Artinian
Lieba Shell
Michel C. Novak

Peter R.D. MacKell, c.r.
Robert A. Hope, c.r.
Bertrand Lacombe
Jack R. Miller
Maurice A. Forget
Pierrette Rayle
André T. Mécs
Lawrence P. Yelin
Michel Messier
Andrea Francoeur Mécs
François Rolland
André Durocher
Marie Giguère
David Powell
Robert Paré
Pierre J. Deslauriers
Lucie J. Roy
Marc L. Paquet
John A. Coleman
Louise Cobetto
Barbara L. Novek

Guy Gagnon, c.r.
J. Lambert Toupin, c.r.
F. Michel Gagnon
Serge D. Tremblay
Richard Martel
Claude LeCorre
James G. Wright
Claude Brunet
Wilbrod Claude Décarie
Donald M. Henty
Graham Nevin
Robert Hackett
Eric M. Maldoff
Reinhold G. Grudev
Richard LaCoursière
Brigitte Gouin
C. Anne Hood-Metzger
Michael E. Goldbloom
R. Andrew Ford
Luc R. Beaulieu
Louis H. Séguin

AVOCATS-CONSEILS

Le Bâtonnier Jean Martineau, C.C., c.r. Robert H.E. Walker, c.r.
L'Honorable Alan A. Macnaughton, C.P., c.r. Le Bâtonnier Marcel Cinq-Mars, c.r.
Fernand Guertin, c.r.

Téléphone 395-3535 — Code Régional 514
Sans Frais d'Interurbain 1-800-361-6266
Adresse télégraphique — CHABAWA
Télex 05-24610 BUJOY Mit
Bélinographe (514) 395-3517

Bureau 3400
La Tour de la Bourse
C.P. 242, Place Victoria
Montréal, Canada H4Z 1E9

Le satellite américain SBS utilise déjà une telle notion au niveau d'un sous-réseau privé, les différents établissements de l'entreprise partageant dynamiquement la "puissance installée". Cette allocation dynamique est évidemment très facile sur un réseau à satellite.

En pratique, toutefois, il est permis de penser que le schéma directeur des transmissions numériques dans une entreprise s'articulera, dans un premier temps, autour d'applications dites "structurantes", c'est-à-dire qui détermineront la forme initiale du réseau, les autres venant s'y ajouter au coup par coup. Certaines de ces applications se dessinent déjà: la transmission de plans, la visioconférence, les transferts de fichiers à haut débit ou les artères de sécurisation (pour l'informatique, notamment). Ce n'est qu'avec l'apparition d'autocommutateurs sophistiqués traitant voix et données que le téléphone et la bureautique viendront s'insérer dans les réseaux pré-structurés, pour aboutir vraiment à une intégration numérique des services sur la "prise" constituée par la station terrienne du système à satellites ou l'extrémité de la fibre optique.

Convaincre les intéressés

Le prescripteur du réseau numérique multi-services dans l'entreprise, c'est-à-dire celui qui a pour mission tant de le concevoir que de le "vendre" aux différents centres de décision, devra, tout en résolvant les problèmes évoqués ci-dessus, forger un vocabulaire approprié à la structure de décision dont il dépend et mettre au point un effort important de formation. En effet, bien que certaines grandes entreprises aient entamé un processus d'unification de la décision en matière de communications, cette situation reste exceptionnelle et, de toutes façons, des éléments importants comme le budget des déplacements ou les relations avec les directions commerciales régionales restent à l'écart de toutes ces réorganisations et le resteront encore longtemps.

La principale application de la transmission numérique, jusqu'à présent, a été la téléinformatique. Affaire de techniciens, faisant appel à un vocabulaire érotique, elle s'est implantée dans les entreprises sans que les décideurs y comprennent grand-chose, les éléments de décision faisant

souvent appel à des notions de prestige, de modernisme, voire de pouvoir interne, et plus rarement à des études et réflexions rationnelles.

Pour un réseau de communication intégré, on pourrait envisager une approche du même type. Cette fois-ci, cependant, les directions rendues méfiantes par l'expérience de l'informatique ne se laisseront pas faire aussi facilement. En outre, il s'agit de traiter des actes simples tels qu'écrire, parler, se voir, alors que les applications absorbées par l'informatique étaient déjà en elles-mêmes fort complexes, comptabilité ou recherche opérationnelle par exemple. Enfin, le réseau intégré de communication concerne les applications gérées jusqu'à présent par des centres de décision très différents: le secrétariat général pour les déplacements, le traitement de texte ou le téléphone; la direction de l'organisation pour la circulation du courrier; la direction de l'informatique pour la téléinformatique; la direction générale pour la politique générale de communication interne...

Les prescripteurs du réseau intégré doivent donc tenir un discours et forger des argumentaires



RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARÉ & ASSOCIÉS

Comptables agréés

Montréal, Laval, Verdun
Québec, Thetford Mines
Ottawa, Hull, Gatineau
Val-d'Or, Rouyn, Amos, La Sarre,
Ville-Marie
Chicoutimi

Représentation à travers le Canada

**DOANE
RAYMOND**
associés

Représentation internationale

Grant Thornton
International

Représentation en France

Fiduciaire Continentale
Paris, Grenoble, Lyon, Marseille

BUREAU D'EXTRÊME-ORIENT:

2803 ALEXANDRA HOUSE
20 CHATER RD, HONG KONG
TÉLÉPHONE 5-251202
TÉLEX NO. 76216 "PVHK" HX
ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE "HONGOBSJAC"

THE HON. LAZARUS PHILLIPS, O.B.E., Q.C., L.L.D.
NEIL F. PHILLIPS, Q.C.
IAN E. PHILLIPS
DANIEL S. MILLER
DOUGLAS C. ROBERTSON
EDWARD W. RUBIN (HONG KONG)
PAUL A. GELINAS (PARIS)
YVES DERAINS (PARIS)
NATHAN BOIDMAN

ROBERT MONGEON
SAMUEL MINZBERG
SIDNEY HORN
ROBERT G. VENTURA
WILLIAM BROCK
MICHEL PELLETIER
RITA L. DE SANTIS
J. KELLY EDMISON (HONG KONG)

PHILIP F. VINEBERG, O.C., Q.C., L.L.D.
JEAN L'ANGLAIS, Q.C.
MITCHELL H. KLEIN
ALAN Z. GOLDEN
ROBERT S. VINEBERG
MICHAEL D. VINEBERG
S. PETER MENDELL

BUREAU EUROPÉEN:

17, AVE. GEORGE V, PARIS 75008, FRANCE
TÉLÉPHONE 720-3357
TÉLEX NO. 640236F "PAROBSJ"
ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE "PAROBSJAC"

GEORGE R. HENDY
PIERRE-ANDRÉ THEMENS
PAUL HARRIS
SYLVAIN LUSSIER
ROBERT J. ABRAMS
MARYSE BERTRAND

Phillips & Vineberg
Avocats

5, Place Ville Marie, Montréal H3B 2G2

Téléphone (514) 866-8541
Télex No. 05-25587 - Adresse télégraphique "Obsjac"

de nature à motiver ces différents décideurs. A partir d'un système d'une haute sophistication technique, il s'agit alors de créer de toutes pièces un vocabulaire non-technique avec des argumentaires très différents suivant les interlocuteurs. Les utilisateurs finals étant, en outre, les cibles essentielles à toucher pour assurer aux nouveaux services leur efficacité, un double jeu d'argumentaires sera nécessaire.

Un bon exemple est celui de la visioconférence. La notion en est très simple: faire communiquer des salles de réunion distantes pour que les participants puissent se voir, discuter, se montrer des documents ou des graphiques. La réalisation technique en est complexe: accès à haute vitesse, codage et compression de l'image, échanges d'informations de service entre les salles, télécopie rapide, son de bonne qualité... Les argumentaires pour les décideurs sont alors essentiellement axés sur l'économie dans les coûts du temps perdu et des déplacements. Les argumentaires pour les utilisateurs sont fondés sur une meilleure qualité de travail, la valorisation individuelle et le fait que les déplacements ne seront pas supprimés, mais mieux préparés. Les argumentaires pour les techniciens seront, enfin, justifiés par l'apparition de la vidéo dans l'entreprise, qui leur ouvre un nouveau domaine de compétences.

Le réseau numérique intégré devra donc se présenter avec un tableau complet d'argumentaires à double entrée: l'une définit le type d'interlocuteur concerné, l'autre le type d'application envisagée.

Former les utilisateurs

Plus un concept technique est complexe et son application simple, plus l'utilisateur doit être éduqué. Si on prend l'exemple de l'automobile, on conçoit bien que pour passer des techniques compliquées du moteur à explosion, de la carburation ou des engrenages, à une conduite assimilable par le premier venu, il a fallu définir une

sémantique simple, dans une démarche semblable à celle qu'on a évoquée ci-dessus et, surtout, former progressivement l'utilisateur. Ainsi, le changement de vitesse, opération extrêmement complexe puisqu'elle met en jeu simultanément plusieurs équipements, est devenu une notion simple que le conducteur le plus inexpérimenté peut assimiler grâce à une formation rapide et adaptée.

La situation est cependant légèrement différente pour les services de communication. Tout d'abord, la motivation de l'utilisateur est beaucoup moins forte que pour l'automobile. Ensuite, le calcul économique est présent dans le processus de décision, ce qui n'est pas le cas général de l'automobile.

On va donc avoir à définir un plan de formation à plusieurs niveaux, s'adressant à tous les interlocuteurs et comprenant tous les aspects du service. Par exemple, on devra expliquer à la direction générale ce que représente un million de bits: tant de pages dactylographiées à transmettre, tant de blocs d'informations sur bande magnétique, tant de temps de visioconférence, tant de minutes de conversation téléphonique, et ce que cela coûte d'une manière générale.

A un autre niveau, on devra expliquer comment fonctionnent les applications, ce qui conduira à définir une formation pour les techniciens et une formation pour les utilisateurs avec, dans ce dernier cas, une sémantique appropriée. Comme dans l'exemple de l'automobile ou de l'informatique, on s'aperçoit rapidement que cette dernière démarche se traduit inévitablement par une mise au point de procédures plus simples au prix d'un surcroît de complexité technique.

Ainsi, la démarche d'élaboration d'un réseau multiservices pour une entreprise, simple dans son principe puisqu'il s'agit de brancher les établissements sur un réseau unique à grande capacité dynamique, comme par exemple un système à satellites, est en réalité extrêmement complexe

puisque'il faut enquêter, argumenter, former, tout en résolvant les problèmes de transition avec les réseaux, matériels et logiciels existants.

De l'effort d'équipement des entreprises qui se prépare en matière de communication, on sait deux choses: le montant de l'investissement ne peut être que considérable, tous les éléments économiques évoluant rapidement vers un bilan très favorable à la télématisme qui s'imposera tôt ou tard à toutes les organisations; les systèmes et les réseaux mis en place devront être aussi performants et fiables que possible pour pouvoir venir en aide, sans troubles graves, à des fonctions rodées par des siècles de pratique telles que lire, écrire, compter, parler, se réunir, trier, classer, manipuler un document.

Cette profonde modification des habitudes et des processus, le changement radical de nature du matériau utilisé vont entraîner de sérieuses remises en cause, non pas tellement du côté des individus, qui y sont relativement préparés et sensibilisés et pour qui les outils seront conçus avec des moyens d'études ergonomiques ou psychologiques qui n'existaient pas lors des précédentes révolutions industrielles, mais surtout de la part des organisations, qui ne sont absolument pas prêtes à aborder l'ère de la communication électronique.

C'est donc dans le domaine de l'étude globale et de l'agencement des flux de trafic des organisations que doit se porter l'effort de réflexion et de conseil de ceux qui ont pour mission d'offrir à leur entreprise ou à leur administration des nouveaux outils de communication performants qui leur permettront de faire face aux différents défis du monde actuel. Ils constateront, une fois de plus, à cette occasion que, selon un dicton moderne, "une réalisation technique, c'est 20 % de technique et 80 % de relations humaines".

Source: Revue Française des Télécommunications.

CARON, BÉLANGER, DALLAIRE, GAGNON & ASSOCIÉS

Clarkson Gordon

Comptables agréés

Alain Benedetti
Claude C. Bismuth
Charles W. Bissegger
François Bolduc
Thomas R. Burpee
Marcel Camirand
H. Marcel Caron
Guy Chamberland
Jean-Pierre Delisle
L. Denis Desautels

Fernand Dufresne
Raymond Fortier
Yvon Fortin
Guy Fréchette
Serge R. Gagné
Sheila Fraser Gagnon
Roger Germain
Jean-Pierre Graveline
Michel Lanteigne
Allan Lanthier

Raymond E. Lavoie
Napoléon Leduc
Jacques Levesque
Gérard Limoges
Léo Linteau
Marc Mathieu
John G. McGregor
Richard J. Messier
Claude Michaud
Jacques Nicole

Rudolf R. Okker
Ronald Pearl
Charles Pelletier
Pierre Pelletier
Benoit Racine
Noël A. Rhéaume
Luce L. Saint-Pierre
Walter J. Smith
Gary S. Wells

630, boul. Dorchester ouest
Montréal, Canada H3B 1T9
(514) 875-6060

1150, rue Claire-Fontaine
Québec (Québec) G1R 5G4
(418) 524-5151



MEMBRES D'ARTHUR YOUNG INTERNATIONAL



Le saviez-vous...?

Y aviez-vous pensé...?

LE DROIT ET VOS AFFAIRES

La chronique de

Me Raymond Lette et Me Bernard Lette
(Montréal et Paris) (Paris et Montréal)



Dans le dernier numéro, nous avons énoncé les règles générales du droit français régissant le cautionnement. Nous examinerons aujourd'hui quelques mécanismes par lesquels les établissements bancaires, principalement, cautionnent leurs clients à l'égard de certaines opérations du commerce international. Après avoir défini quatre exemples de cautions que les banques peuvent fournir à la demande de leurs clients, nous étudierons la différence fondamentale entre la garantie documentaire et la garantie à première demande, puis nous examinerons, à la lumière d'une décision jurisprudentielle, la notion de "garantie à première demande justifiée".

Une banque peut cautionner, à la demande de son client, de nombreux gestes que ce dernier posera lors d'une transaction commerciale. Ces cautionnements donnent aux cocontractants la confiance nécessaire à la sécurité des transactions et, partant, renforcent la stabilité du commerce international. Pour illustrer ce principe, nous avons choisi quatre cautionnements relativement courants que nous allons définir.

Le *cautionnement de soumission* est l'engagement que prend la banque de payer l'indemnité payable par son client qui aura répondu à un appel d'offre, aura été déclaré adjudicataire mais aura, par la suite, refusé d'honorer son engagement. Cette garantie couvre généralement au moins la différence entre le prix proposé par le client de la banque-caution et celui des autres prix proposés qui en serait le plus près.

Une fois le contrat passé, notre entrepreneur aura peut-être besoin de demander des acomptes à son cocontractant. Ce dernier pourra alors exiger qu'il fournisse une *caution de restitution d'acompte* dont le mécanisme jouera contre sa banque s'il fait défaut de remplir ses obligations après avoir reçu lesdits acomptes.

Par la *caution de bonne fin de travaux*, la banque s'engage à payer une indemnité si son client exécute défectueusement ou n'exécute pas ses obligations.

La *garantie d'exécution* ("performance bond") permet au cocontractant d'exiger de la banque, dont le client n'exécute pas ses obligations, qu'elle prenne à sa charge l'exécution desdites obligations de manière à ce que le contrat soit entièrement respecté conformément à ses termes.

Les quatre formes de caution que nous venons de définir ne sont que des exemples. Il y en a d'autres. Toutes ont en commun, cependant, leur mécanisme de mise de jeu.

Lorsqu'il est fait appel à la caution, c'est qu'il existe un litige entre les parties. Le bénéficiaire de la garantie prétend que son cocontractant n'a pas rempli ses obligations et veut par conséquent faire jouer le mécanisme de

la garantie. Depuis toujours, les garants, les banques surtout, ont cherché à ne pas être pris "entre l'arbre et l'écorce" et ont voulu éviter d'avoir à juger des différends. Deux mécanismes principaux de déclenchement de la garantie ont été créés par la pratique.

La *garantie documentaire* ne pourra jouer que si le cocontractant présente au garant, à la banque, des documents expressément désignés prouvant qu'il y a effectivement non-exécution de la part du client de la banque. Il faudra le plus souvent que le bénéficiaire de la garantie présente une décision judiciaire ou arbitrale en sa faveur. Un référé arbitral suffira parfois, car il est l'expression d'un grave doute quant à l'exécution du contrat. La Chambre de Commerce Internationale a essayé de promouvoir cette forme de garantie. Elle n'a cependant pas connu de succès en raison des délais qu'elle implique avant sa mise en jeu effective.

Les *garanties à première demande* sont très différentes. Selon les termes d'un auteur, "elles doivent recevoir exécution indépendamment du contentieux éventuel qui oppose les contractants à propos du contrat de base". Elles seront exécutées sur simple demande, sans autre exigence, sous réserve de la fraude manifeste. Seule sera parfois requise, l'indication d'un motif pour la mise en jeu de la garantie. La technique de la garantie à première demande est celle qui semble être la plus utilisée dans le commerce international, du fait de sa simplicité et de la sécurité qu'elle apporte au bénéficiaire.

Cependant, ce qui fait la principale qualité de la garantie à première demande est également à la source de son défaut majeur: sa simplicité et la protection absolue qu'elle apporte au bénéficiaire la rendent facilement sujette aux abus. Le bénéficiaire voudra y recourir trop facilement.

Une forme plus complexe de garantie s'est donc développée qui tient compte de cet élément: c'est la *garantie à première demande justifiée*, traduction trop littérale de "upon first justified request".

Dans une décision récente, la Cour d'Appel de Paris a dû se prononcer sur la nature d'une telle garantie. Les faits étaient les suivants: un acheteur avait exigé que son vendeur lui fournisse une garantie; la banque du vendeur avait donné une "garantie à première demande justifiée, confirmant que (le vendeur) n'a pas exécuté ses obligations conformément aux contrats...". Alléguant que le vendeur avait fait défaut, l'acheteur s'adressa alors à la banque, parce que celle-ci paie en exécution de la garantie. La banque refusa de payer soutenant que l'acheteur devait apporter la démonstration du défaut du vendeur et qu'il fallait attendre la décision de l'instance arbitrale qui avait été saisie. C'était faire de la garantie à première

demande justifiée une garantie documentaire. Le tribunal de commerce avait suivi cette interprétation. La Cour de Paris a cependant renversé cette décision approuvant l'acheteur-bénéficiaire qui prétendait que la garantie était d'abord et avant-tout, "à première demande" et que la "justification" requise signifiait seulement que le bénéficiaire devait fournir à la banque une déclaration circonstanciée des motifs de l'appel en garantie. Selon la Cour, les justifications sont "un exposé permettant à la banque garante, non d'arbitrer le litige portant sur l'exécution des conventions, ce qui n'est pas... dans le rôle du garant, mais pour permettre à celui-ci de disposer d'éléments de nature à l'aider dans ses relations avec le donneur d'ordre, notamment s'il a ensuite à recourir contre celui-ci...".

Cependant, le principal intérêt de cette forme de garantie ne réside pas dans la protection qu'elle apporte à la banque, mais consiste surtout en la protection qu'elle accorde au donneur d'ordre, au client de la banque. Celui-ci, qui est un peu à la merci du bénéficiaire dans le cas d'une garantie à première demande simple, se voit maintenant mieux protégé en ce que le bénéficiaire doit articuler une motivation sérieuse avant de pouvoir appeler la banque en garantie. Selon un commentateur, "la motivation constitue le premier élément susceptible de nouer le contentieux susceptible de naître après l'exécution de la garantie entre le donneur d'ordre et le bénéficiaire. Dûment informé, le donneur d'ordre, dont le compte aura été automatiquement débité par le banquier après paiement de la garantie, sera en meilleure position pour recourir contre le bénéficiaire, de telle sorte que, bien plus que le recours de la banque contre le donneur d'ordre, c'est le recours du donneur d'ordre contre le bénéficiaire que la motivation facilite, en même temps... qu'elle constitue une certaine protection du donneur d'ordre contre les demandes abusives du bénéficiaire".

Ces différentes garanties que nous venons de décrire telles qu'elles sont interprétées par le droit français, se retrouvent évidemment dans tous les systèmes juridiques, quoique sur des bases théoriques et sous des noms différents. Essentielles au commerce international, elles font en effet aujourd'hui partie du nouveau droit commercial international moderne.

Les agents du commerce international (entrepreneurs, vendeurs, acheteurs, ...) doivent donc prendre bien garde, dans les contrats qu'ils signeront, soit d'obtenir des garanties suffisantes, soit de n'accorder que les garanties nécessaires, car les conséquences du défaut d'une partie de remplir ses obligations contractuelles peuvent être totalement différentes selon que l'on a, ou non, accordé aux garanties, fournies ou reçues, l'attention qu'exige leur importance.

T F N RACHÈTE PRESTIGE

- La société La Technique Française du Nettoyage, importante entreprise française de nettoyage commercial et industriel a annoncé le rachat de la compagnie montréalaise Services d'entretien Prestige Inc. créée en 1974 et qui a connu depuis un développement rapide et continu.

400 NOUVELLES TECHNOLOGIES "PRÊTES À L'EMPLOI"

Acquérir une technologie peut être essentiel pour le développement d'une entreprise.

Le "CATALOGUE DES TECHNOLOGIES CESSIBLES" constitue un outil de travail efficace et rapide pour prendre connaissance des technologies disponibles, "prêtes à l'emploi".

Ce document bilingue français/anglais propose, sur 250 pages, 400 techniques, savoir faire, produits nouveaux dans de nombreux secteurs d'activité. Chaque section comporte un descriptif succinct de la technologie et de son application.

L'entreprise cherchant à se diversifier, peut obtenir des fiches d'information complémentaire ou des dossiers technico-économiques sur le procédé et les accords proposés par le bailleur.

Renseignements auprès du secrétariat de la Chambre: 8662797.

SYMPOSIUM C.F.C.I.

Le C.F.C.I. (Centre Français de promotion des coopérations technologiques et industrielles) annonce qu'il organise à Montréal, Hôtel Bonaventure, les 16 et 17 février 1983 un Symposium sur les "Technologies Pétrolières Marines et Gazières développées en France" en collaboration avec le G.E.P. (Groupement Intersyndical pour l'équipement des industries du pétrole, du gaz et de la pétrochimie) et en liaison avec le Ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme.

Cette manifestation rentre dans le cadre des secteurs prioritaires de coopération technologique et industrielle avec la France et prendra la forme de conférences techniques, illustrées de projections (films, diapositives, etc...) présentées par d'importants organismes et sociétés françaises tels que Jeumont-Schneider, Matra, I.F.P., Alstom, C.F.E.M. et Gaz de France entre autres.

Ce symposium intéresse toutes les entreprises concernées par l'ingénierie et les fabrications métalliques, mécaniques, électriques, électroniques, la maintenance, les services aussi bien que les organismes publics de recherche industrielle.

Pour plus de renseignements:
C.F.C.I.
C.P. 218, Succ. Bonaventure
Montréal, P.Q. H5A 1A9
(514) 861-8471

COMMUNIQUÉ DU CONSULAT GÉNÉRAL DE FRANCE

Objet:

Assimilation à des périodes d'activité salariée de périodes durant lesquelles les salariés français visés par la loi n° 65-555 du 10 juillet 1965 se sont trouvés empêchés d'exercer une activité salariée.

Un arrêté du Ministre des Affaires Sociales et de la Solidarité Nationale en date du 3 décembre 1982 (J.O. du 5 décembre 1982) précise que les dispositions de l'arrêté du 13 mai 1966 portant assimilation à des périodes d'activités salariées de périodes durant lesquelles les salariés français se sont trouvés empêchés d'exercer une activité salariée sont applicables aux personnes qui présentent leur demande d'adhésion à l'assurance volontaire vieillesse avant le 1^{er} juillet 1985.

Les intéressés devront fournir une attestation qui leur sera délivrée par le Consulat Général justifiant qu'ils n'ont pu exercer leur activité salariée par suite de circonstances résultant de l'état de guerre ou en raison de troubles de l'ordre public./.

objet:

Assurance Volontaire Vieillesse: délais d'adhésion et de rachat de cotisation.

Les Journaux Officiels des 4 et 5 décembre 1982 ont publié le texte de deux décrets fixant de nouvelles modalités d'application de la Loi n° 65-555 du 10 Juillet 1965 relative à l'Assurance Volontaire Vieillesse.

Le décret n° 82-1022 et le décret n° 82-1030 du 3 décembre 1982 portent ainsi réouverture jusqu'au 30 juin 1985 des délais de recevabilité des demandes d'adhésion à l'Assurance Volontaire Vieillesse et de rachat de cotisations au titre de l'assurance vieillesse des travailleurs non salariés et des travailleurs salariés (Régime Général de la Sécurité Sociale)/.

objet:

ASSURANCE CHÔMAGE

Le Journal Officiel du 25 Novembre a publié le décret N° 82.991 du 24 Novembre modifiant, à titre exceptionnel et provisoire, certaines dispositions du régime de garantie de ressources des travailleurs privés d'emploi à la suite de la dénonciation, le 19 Novembre 1982 de la convention de l'Unedic.

Aux termes de l'article 12 de ce décret, pour pouvoir bénéficier jusqu'à 65 ans du régime antérieur de la préretraite (70% du salaire brut de référence dans la limite de quatre fois le plafond de la Sécurité Sociale), les salariés âgés de 60 ans ou plus doivent, soit avoir reçu notification de leur licenciement, soit avoir notifié leur démission avant le 1^{er} Janvier 1983.

A partir de cette date, le taux modifié du décret sera appliqué = 65% du salaire de référence jusqu'au plafond de la Sécurité Sociale, 50% pour la part dépassant le plafond./.

Laliberté,
Lanctôt, Morin
& Associés

Coopers
& Lybrand

comptables
agréés

630, boulevard Dorchester ouest
Montréal Québec H3B 1W5

Téléphone : (514) 871-9792
(514) 875-5140

Telex : 05-267424

membre du groupe international
Coopers & Lybrand présent dans 96 pays.

Associés

Phillip P. Aspinall
René M. Aubry
Jean Beaudry
Marcel Bertrand
Guy Breton
Gilles Campeau
K. Steven Clarke
Alan S. Cunningham
Justin Fryer
André A. Giroux
Michael J. Hayes

Donald R. Huggett
Iain Hume
Gérard Lachapelle
Jean-G. Lanctôt
Bernard Lauzon
Robert L. Lehberg
Michael F. Macey
Edward S. MacTier
Zarin M. Mehta
Lucien H. Morin
Marcel Quevillon

Jacques St-Amour
Pierre Seccareccia
Gérald Séguin
Robert G.A. Simioni
Bernard R. Smith
Herbert O. Spindler
Kenneth R. Stevenson
Elliot C. Wightman
J. Hap Wright

INVESTISSEMENTS FRANÇAIS

L'honorable Edward C. Lumley, Ministre chargé de l'application de la Loi sur l'examen de l'investissement étranger, a autorisé les propositions suivantes:

- DWS Canada Holdings Ltd. (Toronto, Ontario), filiale à part entière de la Louis Dreyfus Property Corporation (Stamford, Connecticut), laquelle appartient à la S.A. Louis Dreyfus & Co. (Paris, France), pour acquérir le contrôle de la 374478 Ontario Limited (Toronto, Ontario), entreprise qui vend du tabac, des cigarettes et des articles pour fumeurs, notamment des pipes.
- Société lyonnaise des eaux et de l'éclairage pour établir une entreprise à Montréal, au Québec, qui offrira des services d'exploitation et d'entretien d'usines de filtration et d'épuration et de réseaux de tuyaux sous-terrains dans les municipalités.
- Espace Cuir Ltée et 1854-9881 Québec Inc. (Sainte-Hyacinthe, Québec) pour établir une nouvelle entreprise à Montréal, Québec, qui distribuerait des canapés en cuir et d'autres meubles rembourrés, dont la majorité serait fabriquée par des Canadiens, et qui fournirait des services de décoration intérieure.

NEW PLANT

The Elf-Aquitaine petrochemicals company announced on Wednesday, January 5, that it has decided to build a new plant in the United States to produce thioglycolic acid, a substance used in the production of stabilizers for cosmetics. The plant, which will be built near Mobile, Alabama, will have a capacity of 4 000 metric tons per year and will be operational by the end of 1984.

SEMAINE QUÉBÉCOISE EN GUADELOUPE

L'association Québec-France nous annonce la tenue d'une semaine québécoise en Guadeloupe du 6 au 11 mars 1983. Cette semaine du Québec aura pour but la présentation du Québec et l'accent sera mis sur les possibilités économiques. Cette semaine vise aussi à faire connaître les produits québécois en Guadeloupe, susceptibles d'être commercialisés là-bas. Il sera possible aux exposants de disposer d'un espace d'exposition gratuit, ainsi que de l'hébergement en famille également gratuit. Pour de plus amples informations veuillez contacter Monsieur Jean Rémillard, à la Commission Nationale d'Économie, Association Québec-France: 844-1600.

PROMOTECH 83

- Le prochain Salon International de Transfert de Technologie se tiendra au Palais des Congrès de Montréal du 13 au 17 septembre 1983. Il sera le parquet des transactions de technologies de toutes catégories où se rencontrent acheteurs et vendeurs de technologies (produits innovateurs, articles de manufacture, procédés de fabrication, techniques inédites, etc..) industriels et gens d'affaires, financiers et innovateurs, organismes publics et privés de promotion industrielle et économiques du monde entier.

ALCAN AU ROYAUME-UNI FUSIONNÉ AVEC BRITISH ALUMINIUM COMPANY

Le projet de fusion d'Aluminium (U.K.) Limited, filiale en toute propriété d'Alcan Aluminium Limitée, et de British Aluminium Company plc est maintenant réalisé. La nouvelle société ainsi créée aura pour raison sociale British Alcan Aluminium Limited.

- TRANSITAIRES INTERNATIONAUX
- COURTIERS EN DOUANES
- CONSEILLERS EN DOUANES
- FRET AÉRIEN ET CONSOLIDATION
- ENTREPÔSAGE
- EMBALLAGE POUR EXPORTATION
- SERVICE DE CONTAINERS
- ASSURANCE TRANSPORTS

Service de groupage maritime et aérien import-export.

Représentation internationale



St-Arnaud Bergevin Limitée

410, RUE ST-NICOLAS,
MONTRÉAL, QUÉ. H2Y 2P5,
TÉLÉPHONE (514) 285-1500
CÂBLE: BLACKSTAR MONTRÉAL
TÉLÉX 05-25176

SIÈGE SOCIAL

Succursales et compagnies affiliées dans les villes suivantes:

- Montréal • Aéroport de Dorval • Ville Lasalle • Dorval • Pointe-Claire
- Mirabel • Lacolle • Phillipsburg • Québec • Sept-Iles • St-Jérôme
- St-Jean (Québec) • Les Saules (Québec) • Toronto • Agincourt
- Oakville • Toronto International Airport

LE COURRIER FRANÇAIS EST VOTRE JOURNAL

Le Courrier Français, créé en 1953, est le journal mensuel de la collectivité française au Canada.

Vous y trouverez, tous les mois, des nouvelles fraîches des différentes associations françaises au Canada, une revue de la presse en France, des articles sur les changements de la législation des deux côtés de l'Atlantique, des chroniques sur le cinéma, la littérature, la gastronomie, l'événement québécois, etc.

Le Courrier Français parle le langage des cent mille Français du Canada. Encouragez votre journal. Abonnez vos amis. Abonnez-vous (\$7.50 seulement).

le courrier français

Publié par l'Union Française

Union Nationale Française
429, avenue Viger
Montréal Québec H2L 2N9
Tél.: 845-5195

DU NOUVEAU POUR MECANELEM 84 ET MAINTENANCE 84

- Première innovation, pour sa 11^e Session, MECANELEM quitte le C.N.I.T. à la Défense et se tiendra du 23 au 29 Février 1984 au nouveau Parc d'Expositions de PARIS-NORD Villepinte
- Deuxième innovation, les exposants disposeront d'installations ultra-modernes ce qui permettra à MECANELEM de prendre une nouvelle dimension:
 - possibilité de présenter des matériels importants,
 - pas de différences de niveaux limitant les surfaces effectivement disponibles, en effet, il sera possible d'implanter 30 000 m² de stands dans trois halls contigus.
- Troisième innovation, l'aéroport de Paris-Charles de Gaulle, le 1^{er} d'Europe, se trouve à 5 minutes de l'exposition: cela facilitera énormément la visite des professionnels internationaux (2 300 en 1981) et confirmera MECANELEM comme l'autre salon international des composants mécaniques en Europe, en alternance biennale avec la section ASB de la Foire de Hanovre.

La proximité de l'aéroport Charles de Gaulle est complétée par une incomparable facilité d'accès depuis le Centre de Paris: 20 minutes par le R.E.R. pour arriver au coeur même de l'exposition.

- Quatrième innovation, l'évolution progressive de MECANELEM en a fait le Salon des Composants Mécaniques, c'est-à-dire de tous les éléments, composants et sous-ensembles qui produisent, transmettent et commandent le Mouvement dans les véhicules, machines, équipements industriels fixes et mobiles, biens de consommation durables.

Cette évolution résulte des besoins d'information des visiteurs professionnels provenant très souvent des bureaux d'études, pour lesquels la complémentarité des technologies est maintenant évidente et indispensable.

Gageons qu'avec tous ces éléments positifs nouveaux, MECANELEM apportera à tous les *professionnels concernés par la maîtrise du mouvement* dans la conception des nouveaux produits et équipements, une information sans égale de par le nombre et la variété

des produits présentés: composants mécaniques, oléo-hydrauliques, pneumatiques, électriques, électroniques... et bien entendu mixtes; n'oublions pas l'importance dans le domaine du mouvement, de l'automatique et de l'informatique et soulignons l'importance primordiale des progrès accomplis par les différents types de composants mécaniques pour le développement des nouvelles technologies, robotique, ateliers flexibles, productique, etc...

En conclusion, on peut être d'ores et déjà certain que MECANELEM 84, onzième du nom, sera une grande année.

Parallèlement à MECANELEM 84, se tiendra MAINTENANCE 84, 3^{ème} Salon de la Maintenance et de l'Équipement Général Industriel.

Ce Salon bénéficiera lui aussi des avantages de PARIS-NORD Villepinte et connaître de ce fait, un surcroît de développement. L'accentuation des préoccupations de maintenance des équipements industriels renforce, dans la conjoncture présente, l'intérêt de cette manifestation qui apporte aux problèmes des professionnels les solutions les plus simples comme les plus sophistiquées.



LÉVESQUE, BEAUBIEN INC.

360, rue St-Jacques, Montréal

Courtier en valeurs mobilières

TORONTO • QUÉBEC • OTTAWA • SHERBROOKE • MONCTON
TROIS-RIVIÈRES • CHICOUTIMI • ST-HYACINTHE • VAL D'OR
VICTORIAVILLE • JOLIETTE • ROUYN-NORANDA • RIVIÈRE-DU-LOUP
EDMONTON • LONDRES • GENÈVE • NEW YORK

LES SALONS FRANÇAIS

Des renseignements complémentaires sur les salons ou sur les facilités de voyages peuvent être obtenus en écrivant à : Salons Spécialisés Français, 1080 Beaver Hall, suite 820, ou en téléphonant à 861-7841. Des cartes d'entrée gratuites sont à votre disposition pour tous les salons.

IMAGE BANKS, A TOP FEATURE OF INFODIAL '83

The second edition of INFODIAL, the Data Base and Data Bank Congress and Exhibition organized by SICOB and GFPBBD*, will be held in Paris next Spring, from May 24 to 27.

In 1982, INFODIAL welcomed 3 195 visitors, 14.7% of whom came from outside France.

This year, image banks will be one of the most attractive topics in a program covering three main fields:

- Sectorial applications of data bases — Companies, Ministries, Education, Local Government, the Liberal Professions and Agriculture.
- The use of data banks and data bases — Economic aspects, Political aspects, Legal aspects, Technological aspects and Professional aspects.
- Image banks in the Press, Publishing, Medecin, Education, the Graphic Arts, the Media, Museography, Security and Aeronautical Engineering, Environmental Representation and Town Management, Trade and Industry.

The call for paper has just been is-

sued. Abstracts should be sent to the Program Committee before **DECEMBER 20, 1982.**

Exhibitors are Producers and Distributors of Data Banks and Data Bases, Host Centers, Equipment Manufacturers, and Service Companies in Information. They were 75 in 1982. Together, they represented almost all the Data Bases and Service Centers in Europe.

* *Groupement Français des Producteurs de Bases et Banques de Données. (French Data Bank and Data Base manufacturers Federation)*

PARIS: CAPITALE DE L'ÉLEVAGE EUROPÉEN DU 6 AU 13 MARS 1983

Sur près de 5 hectares, soit pratiquement la moitié de la surface couverte occupée par le Salon International de l'Agriculture, se retrouveront au mois de mars prochain la plupart des espèces animales domestiques d'Europe, auxquelles viendront s'adjoindre quelques spécimens des races bovines laitières et à viande en provenance du Canada.

Les bovins occupent d'ailleurs une place très importante dans cette confron-

tation internationale et c'est un cheptel de plus de 600 bovins, parmi lesquels les animaux français participant au CONCOURS GÉNÉRAL AGRICOLE qui se retrouveront dans la PLUS GRANDE FERME du MONDE.

Cet effectif est cependant largement dépassé par la présence des bovins dont un millier environ sont présents chaque année au S.I.A.

Chevaux, porcins et caprins, ainsi que l'EXPOSITION INTERNATIONALE D'AVICULTURE et de CUNICULTURE viennent compléter cet ensemble, de même qu'une présentation Canine.

À noter également la Confrontation Européenne de la BRUNE des ALPES, avec une cinquantaine de têtes "triées sur le volet" par les pays suivants: AUTRICHE, ITALIE, R.F.A., SUISSE et FRANCE.

En marge de ces expositions d'animaux reproducteurs, citons la présence au S.I.A. de nouvelles présentations étrangères, telles celle de la GRECE avec une gamme de ses productions agricoles, la NOUVELLE-ZELANDE et ses matériels d'équipement pour l'élevage et enfin l'U.R.S.S. avec un éventail de ses productions dans le domaine des engrais.

Maheu, Noiseux, Roy & Associés

COMPTABLES AGRÉÉS

2, COMPLEXE DES JARDINS, BUREAU 2600 TÉL.: (514) 281-1555
C.P. 153, MONTRÉAL H5B 1E8 TÉLEX: 055-60917

BUREAUX À OTTAWA, HULL, HAWKESBURY, MONTRÉAL, LAVAL, QUÉBEC, LÉVIS ET MONCTON

SOCIÉTÉ NATIONALE: COLLINS BARROW
BUREAUX À VANCOUVER, CALGARY, EDMONTON,
WINNIPEG, TORONTO, OTTAWA, MONTRÉAL,
QUÉBEC, HALIFAX ET AUTRES VILLES

REPRÉSENTATION DANS LES GRANDS
CENTRES FINANCIERS INTERNATIONAUX

MOBILIER CANADIEN

Une nouvelle salle consacrée exclusivement au mobilier québécois traditionnel vient d'être inaugurée au Musée des beaux-arts de Montréal. Elle contient présentement quelque 13 pièces datant des 18^e et 19^e siècles, parmi lesquelles un très beau buffet deux-corps en pin (début du 18^e) dont la riche teinte de bleu originale a été préservée, et un magnifique fauteuil dit "os de mouton" en bouleau sculpté, fabriqué au même siècle, complètement restauré et recouvert d'un étonnant tissu d'époque en fac-similé.

La collection de mobilier québécois du Musée des beaux-arts de Montréal comprend actuellement plus de 60 pièces, lesquelles seront tour à tour montrées au fur et à mesure qu'elles auront été restaurées. Ces meubles étaient exposés depuis 1973 à la Maison du Calvet dans le Vieux Montréal; ils ont été ramenés au Musée en novembre 1983 afin de veiller à leur état de conservation général et à leur restauration. Ce travail a été confié à Philippe Danton, technicien en restauration de mobilier, dont le mandat au Musée est subventionné par le ministère des Affaires culturelles du Québec.

Les meubles exposés ont été sélectionnés par Nicole Cloutier, conservatrice de l'art canadien

ancien au Musée, tandis que le design de cette nouvelle salle est l'oeuvre de Paul Hunter. Elle est située au bas du grand escalier intérieur du Musée, près des autres salles d'art canadien.

Une première section regroupe plusieurs aspects des travaux de la Manufacture Impériale de Sèvres: grands vases d'apparat, vases décoratifs, pièces de service aux formes nouvelles, biscuit (celui-ci connut alors le début d'un renouveau durable). Ce style se continua dans les premières années de la III^e République, jusqu'à l'arrivée du sculpteur Albert Carrier-Belleuse. La direction des travaux d'art exercée par celui-ci (1875-1887) coïncide avec la mise au point (1884) de la Pâte Nouvelle qui, cuisant à relativement faible température, permet des couleurs mieux fondues, dans la couverte ainsi que des jeux de matières: fonds flammés et cristallisations. Pour mieux les mettre en valeur, une série de formes simplifiées apparaît.

Après de timides débuts marqués par l'influence grandissante du japonisme (asymétrie des compositions librement réparties sur les formes, stylisation florale), le style "Art Nouveau" s'impose à l'arrivée du nouveau directeur des travaux d'art, Alexandre Sandier (1897-1915) et vaut à la

Manufacture de Sèvres un triomphe à l'Exposition Universelle de 1900: l'Exposition montre des vases de toutes tailles et des pièces de service, ornés de reliefs modelés, de décors stylisés ou de cristallisations et des pièces de sculpture (le surtout du Jeu de l'écharpe d'Agathon Léonard).

Les années vingt et trente, dominées par les deux grandes Expositions de 1925 et 1937, marquent une nouvelle période d'intense activité pour la Manufacture qui renouvelle totalement ses formes et ses décors, caractérisés par une géométrie de moins en moins rigoureuse.

La partie contemporaine correspond à une reprise de la créativité stimulée par les directives d'André Malraux, Ministre des Affaires Culturelles. La Manufacture retrouva à partir de 1964 son habitude ancienne de faire appel à des artistes extérieurs, en leur demandant de créer avec elle formes et décors.

Il faut souligner que les créations contemporaines de la Manufacture de Sèvres ont été exposées dans de très nombreux pays, de l'U.R.S.S. aux U.S.A., de la Corée et du Japon aux pays européens.

DEVENEZ MEMBRE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE AU CANADA

Veillez enregistrer notre demande d'adhésion à la Chambre de Commerce Française au Canada.

Individuel Montréal (siège social) la section de Vancouver
 en qualité de membre Corporatif à la section de Toronto France
 D'honneur la section de Québec

Et trouver ci-joint un chèque de \$ en paiement de notre cotisation annuelle conformément aux indications suivantes:

	Cotisation siège social Montréal	Cotisation sections	Cotisation France
Individuel	\$115	\$ 40	F 130 (\$ 30)
Corporatif	\$330	\$ 95	F 450 (\$100)
Honneur	\$850	\$250	

N.B. Toute adhésion recueillie après le 1^{er} juin donne lieu à une réduction de 50% la première année.

Nom de la société 1
 Adresse 2
 Code postal 3
 Téléphone Télex 4
 Genre d'affaires 5
 Inscrire la liste des délégués de votre société dans le cadre ci-contre en indiquant leur titre et en respectant les limites suivantes: un nom pour les membres individuels; trois pour les membres corporatifs et huit noms pour les membres d'honneur.

Liste des délégués

Nom	Titre	Téléphone
1
2
3
4
5
6
7
8

Bulletin d'inscription à remplir et à retourner au bureau de la Chambre le plus proche de votre lieu de résidence.

PRODUITS FRANÇAIS ET/OU AGENCES AU CANADA

- A. 7101** Fabricant français de gants et lanières de friction en crin végétal cherche distributeur canadien.
French manufacturer of vegetable horse hair gloves or laces for friction seeks canadian distributor.
- A. 7102** Distributeur de matériel nautique guyanais cherche fournisseur de petites embarcations en aluminium.
Distributor of nautical equipment in Guyana seeks supplier of small aluminium boats.
- A. 7103** Fabricant français de vêtements sportswear et jeans cherche agent canadien.
French manufacturer of sportswear and denims seeks canadian agent.
- A. 7104** Fabricant français de moules à injecter pour les chaussures cherche débouchés au Canada.
French manufacturer of injection moulds for shoes seeks opportunities in Canada.
- A. 7105** Société de gestion hôtelière et de restauration cherche prise de participation dans une société canadienne.
French firm specialized in hostellery and restaurant management seeks participation to a canadian firm.
- A. 7106** Fabricant français de parquet traditionnel — mosaïque et lambris — cherche à vendre son usine en France.
Manufacturing plant of traditional wooden floor — in-laid or wainscoted — for sale.
- A. 7107** Fabricant français d'un raccord rapide pour tuyauterie cherche à vendre sa licence.
Manufacturing licence of a quick joint for pipes available.
- A. 7108** Recherche représentant pour des estampes (conditions disponibles)
Sales agent for prints (terms on request)
- A. 7109** Fabricant français d'un produit rétenteur d'eau cherche applicateurs du produit.
French manufacturer of a water retaining product seeks canadian appliers.
- A. 7110** Fabricant français de câbles et gaines cherche débouchés commerciaux.
French manufacturer of câbles and sheats seeks opportunities.
- A. 7111** Fabricant de moules en caoutchouc ou plastique cherche débouchés commerciaux.
Manufacturer of rubber or plastic moulds seeks opportunities.
- A. 7112** Fabricant de systèmes d'affichage électroniques cherche distributeurs.
Manufacturer of electronic information boards seeks distributors.
- A. 7113** Distributeur de gelée en poudre et épices cherche à distribuer en France des produits tels que boyaux artificiels ou filets.
French distributor of powdered gelling agents and spices artificial bowels and nets.
- A. 7114** Société de vente d'installations de dépoussiérage industriel cherche représentation et/ou coopération avec société canadienne.
French sales company of dust collectors seeks representation and/or cooperation with a canadian firm.
- A. 7115** Laboratoire cosmétique vend sa franchise (produits plus soins).
Cosmetics laboratory sells its franchise (products and care)
- A. 7116** Fabricant de pagaies et avirons cherche agent.
Manufacturer of oars and paddles seeks agent.
- A. 7117** Fabricant de cordes de tennis en boyau naturel cherche distributeurs spécialisés.

French manufacturer of tennis strings in genuine gut seeks specialized distributors.

- A. 7118** Société canadienne spécialisée dans les systèmes de contrôle informatisés, la robotique et les systèmes de fluide cherche représentation de technologie française.
Canadian firm specialized in computer controls, robotics and fluid power applications seeks representation of french technology.

Demands d'emploi

- D. 7101** Secrétaire de direction, trilingue, expérience d'administration, cherche poste à responsabilité.
- D. 7102** Ingénieur Arts & Métiers, inscrit à l'ordre des ingénieurs du Québec cherche poste à responsabilité technique dans le travail du métal.
- D. 7103** Diplômée de sociologie cherche poste correspondant.
- D. 7104** Secrétaire dactylo, bilingue, comptabilité de base cherche poste correspondant ou réception.
- D. 7105** Secrétaire quadrilingue, traductrice, pigiste.
- D. 7106** Chauffeur-manutentionnaire.
- D. 7107** Cadre de vente et marketing.
- D. 7108** Diplômée de gestion (3^{ème} cycle), maîtrise de droit français, cherche poste de gestion.
- D. 7109** Ingénieur de projet, coordonnateur technique, expérience en France, en Afrique et au Canada cherche poste équivalent.
- D. 7110** Mécanicien d'entretien.

La Banque de Montréal:
une
base
solide
pour la



À la Banque de Montréal, nous vous préparons un plan de financement commercial complet, adapté aux besoins de votre entreprise.

Prêts à terme, maintenant avec remboursement jusqu'à 15 ans, assurance-vie facultative sur le prêt (couverture maximale: \$250 000) et refinancement ne sont que quelques-uns des services offerts.

Pour connaître tous nos services commerciaux, passez voir un de nos directeurs de succursale. Vous verrez pourquoi la Banque de Montréal, c'est du solide!



Banque de Montréal

NOUVEAUX MEMBRES

● MONTRÉAL

— Corporatifs

Marc DUPERE Marketing Inc.
Marc DUPERE, Président
Importateur des produits DIM

Les Entreprises LAGACÉ (1982) Inc.
Lucien GUINTOLI, Président
Pierre et béton bitumineux

Maison Placements Canada Inc.
Robert DEMERS, Président
Maurice FOUGÈRE, Vice-Président
Wylie GAVIN, Représentant
Courtiers en valeurs mobilières

— Individuels

- André MONETTE
Misofra Inc.
- Raoul LE GOUËFF
Standard Life
- Pierre DESPRES
Compagnie Pétrolière Impériale Ltée
- Jean-Louis DUREPERT
GAN Canada

● FRANCE

— Individuel

Raymond Antoine MÉNARD
Ménard Pacifique SARL

MONTREAL:

* Déjeuner-causerie:

Le premier déjeuner de l'année a eu lieu le 14 janvier 1983 au Ritz-Carlton avec comme conférencier le Ministre BIRON qui s'est entretenu sur le thème "Le Défi Economique en 1983" devant une importante assemblée d'hommes d'affaires.

Le prochain déjeuner-causerie aura lieu le 25 février 1983 à l'occasion de l'Assemblée Générale Annuelle au Salon ovale de l'Hôtel Ritz-Carlton. Le conférencier sera Son Excellence M. Jean BELIARD.

* Tournoi de golf:

Le Tournoi de golf de la Chambre de Commerce Française aura lieu le jeudi 26 mai 1983 dans le cadre du Club de Golf de Candiac.

Comme par le passé, il sera suivi d'un dîner pendant lequel seront remis de nombreux prix de participation. Retenez votre journée!

NOTRE CARNET

NOMINATIONS

● M. Bernard LE DUC vient d'être nommé Conseiller Commercial de France à Abou Dhabi. Nous lui adressons nos meilleurs vœux dans ses nouvelles et importantes fonctions, ainsi qu'à M. Jean-Luc WALLER qui lui succède comme adjoint au Conseiller Commercial de France à Montréal.

● Nous souhaitons également la plus cordiale bienvenue à M. Michel BARDET qui vient d'être nommé Conseiller Commercial de France à Toronto, en remplacement de M. Michel PAOLETTI, récemment appelé à d'autres fonctions en métropole.

● M. François GOUYOU-BEAUCHAMPS vient d'être nommé Président du Crédit Lyonnais Canada en remplacement de M. Michel CANNY appelé à d'autres fonctions à la direction du Crédit Lyonnais en Hollande. M. Michel CANNY était administrateur de la Chambre de Commerce Française et nous le remercions spécialement de son appui en lui adressant, ainsi qu'à M. François GOUYOU-BEAUCHAMPS, nos meilleurs vœux dans leurs nouvelles fonctions.

● M. Jean-Roch BRISSON, Président et Chef de la direction de Marine Industrie Limitée, est heureux d'annoncer la nomina-

tion de M. Jean-Pierre CHARBONNEAU au poste de Vice-président de la division hydroélectrique de MIL.

● M. Roger CHARBONNEAU, Président du Conseil et M. Louis JALABERT, Président Directeur Général, ont le plaisir d'annoncer la nomination de M. Denis QUILLET au poste de Premier Vice-Président, Opérations.

● M. André CENSIER vient d'être nommé au poste de Directeur général du Crédinord Gestion Inc. en remplacement de M. Patrick MOSES, appelé à d'autres fonctions.

● M. Jean-François Gelot, précédemment Vice-Président de la division réassurance à l'INA-Canada de Toronto, devient à compter du 1^{er} janvier, 1983, directeur général de la Société Arthur J. Gallagher Limitée à Hamilton aux Bermudes; filiale de Arthur J. Gallagher & Co. située à Rolling Meadows dans l'Illinois aux Etats-Unis et spécialisée dans le risque management et le courtage d'assurance et de réassurance.

DISTINCTIONS:

● M. Philippe RAULOT-LAPOINTE, agent immobilier et Président de la section de

Vancouver de la Chambre de Commerce Française au Canada vient d'être nommé Chevalier dans l'Ordre National du Mérite.

Nous lui adressons nos plus sincères félicitations pour cette distinction bien méritée.

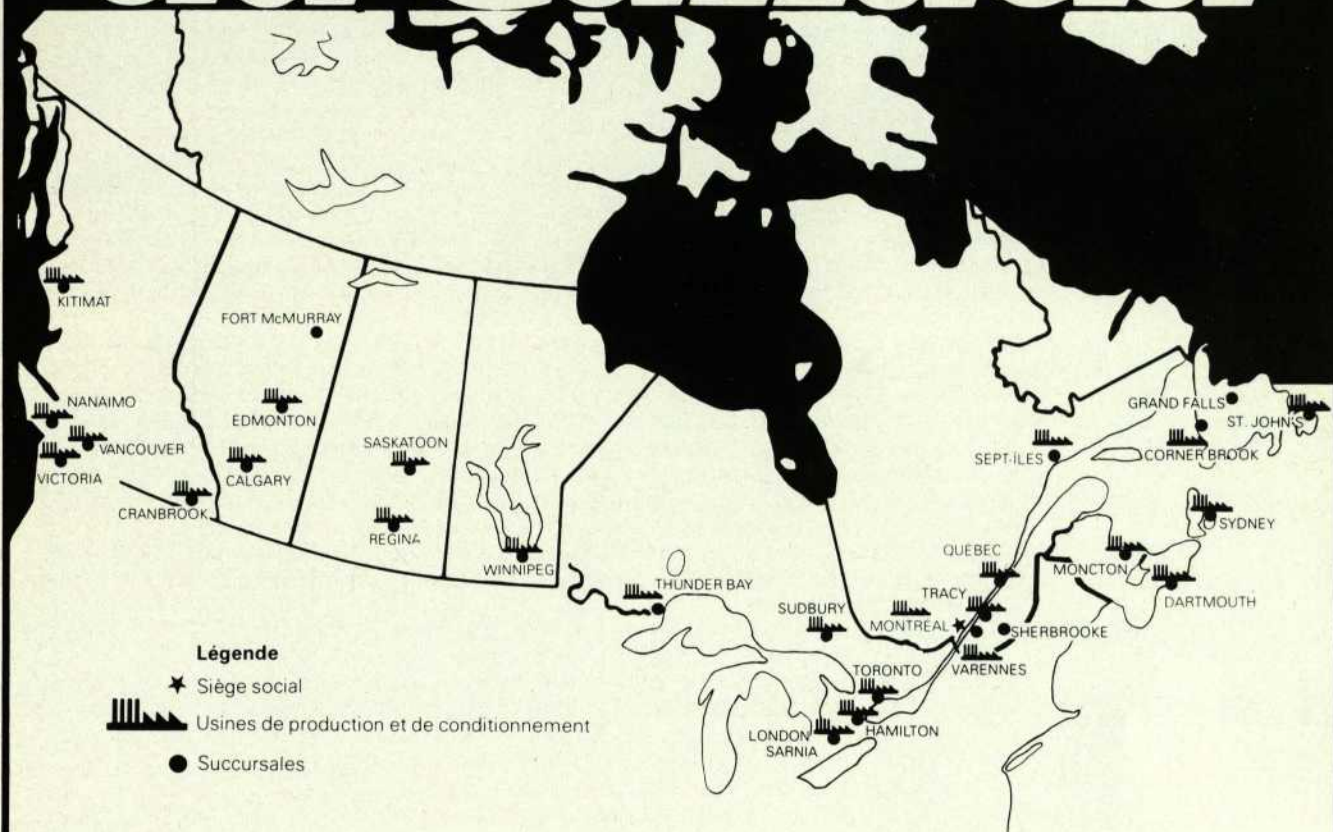
DÉCÈS

● Le Révérend Père Paul-Emile Grosse qui s'est dévoué pendant 28 ans comme aumônier de la Collectivité française est décédé le 31 décembre dernier à Montréal. Le Père Grosse a été inhumé le 4 janvier au cimetière de Côte-des-Neiges à l'issue d'une cérémonie à laquelle ont participé nombre de nos compatriotes et nous présentons nos plus sincères condoléances à sa famille et à ses très nombreux amis.

● M. Paul BOUDE, Administrateur de la section Ontario de la Chambre de Commerce Française au Canada et co-fondateur de l'Union des Français de l'Etranger de Toronto est décédé le jeudi 13 janvier dernier à Toronto.

M. Paul BOUDE avait été élu délégué des Français du Canada au Conseil Supérieur des Français de l'Etranger depuis 1978. Nous adressons à son épouse et à ses enfants nos plus sincères condoléances.

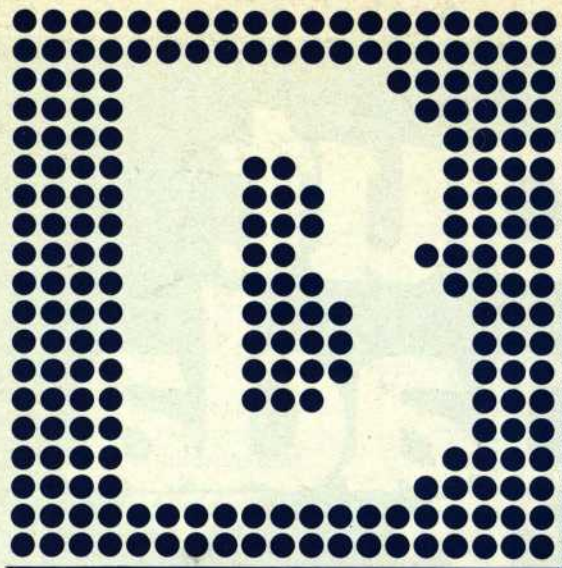
Partout au Canada



GAZ INDUSTRIELS, MÉDICAUX ET SPÉCIAUX
TECHNIQUES CRYOGÉNIQUES
MATÉRIELS ET ACCESSOIRES DE SOUDAGE
MATÉRIEL MÉDICAL

 **AIR LIQUIDE
CANADA**

1155, rue Sherbrooke ouest, Montréal, (Québec) Canada H3A 1H8



AMMAN • ...
BARCELONE • BELGRADE
LUX • BRAZZAVILLE • BRISBANE
ANDI • CALCUTTA • CANBERRA •
AR • DJIBOUTI • DOUALA • DUBLIN
E-FRANCE • FRANCFORT-SUR-LE-M.
KARTA • KIGALI • KINSHASA • KOWEI
LISBONNE • LOMÉ • LONDRES • LOS
MANCHESTER • MANILLE • MARRAKECH •
MONTE-CARLO • MOSCOU • NAIROBI • NA
YORK • NIAMEY • NICE • NOUMEA • OSA
N • PERTH • POINTE-A-PITRE • PORT-AU-
O • ROME • ROTTERDAM • SAINT-DENIS •
SAO PAULO • SEOUL • SINGAPOUR • STO
TOKYO • TUNIS • VARSOVIE • YAOUNDE
AMMAN • AMSTERDAM • ANVERS • AT
ONE • BELGRADE • BERLIN • BEYROUTH
ZAVILLE • BRISBANE • BUDAPEST • BU
AIRES • BUJUMBURA • BRUXELLES • BURUNDI • CAL
CANBERRA • CANTON • CARACAS
VANCOUVER • EDMONTON • CALGARY • TORONTO • MONTRÉAL • QUÉBEC • HALIFAX
CASABLANCA • CAYENNE • CHICAGO • DAKAR • DJIBOUTI • DOUALA • DUBLIN • DUSSELDORF •
FORT-DE-FRANCE • FRANCFORT-SUR-LE-MAIN • GENÈVE • GEORGE TOWN • HAMBOURG • HON
KONG • HOUSTON • JAKARTA • KIGALI • KINSHASA • KOWEIT • KUALA LUMPUR • LAGOS • LE C
CAIRE • LIBREVILLE • LILLE • LISBONNE • LOMÉ • LONDRES • LOS ANGELES • LUXEMBOURG •
YON • MACAO • MADRID • MANCHESTER • MANILLE • MARRAKECH • MARSEILLE • MELBOUR
EXICO • MILAN • MONACO • MONTE-CARLO • MOSCOU • NAIROBI • NANTES • NASSAU • NE
HI • NEWPORT BEACH • NEW YORK • NIAMEY • NICE • NOUMEA • OSACA • OSLO • OUAC
IGOU • PANAMA • PARIS • PEKIN • PERTH • POINTE-A-PITRE • PORT-AU-PRINCE • PORT
BAT • RENNES • RIO DE JANEIRO • ROME • ROTTERDAM • SAINT-DENIS • SALISBURY
FRANCISCO • SAN JOSE • SAO PAULO • SEOUL • SINGAPOUR • STOCKHOLM • SYR
• TEHERAN • TOULOUSE • TOKYO • TUNIS • VARSOVIE • YAOUNDE • ZURICH
• ADELAÏDE • AGADIR • AMMAN • AMSTERDAM • ANVERS • ATHÈNES • BA
• BANJUL • BARCELONE • BELGRADE • BERLIN • BEYROUTH • BIRMINC
• BORDEAUX • BRAZZAVILLE • BRISBANE • BUDAPEST • BUENOS AIRS
• BURUNDI • CALCUTTA • CANBERRA • CANTON • CARACAS • CA
• DAKAR • DJIBOUTI • DOUALA • DUBLIN • DUSSELD
• FRANCFORT-SUR-LE-MAIN • GENÈVE • GEOR
• JAKARTA • KIGALI • KINSHASA • KOWE
• NIAMEY • LOMÉ • LOMÉ



BNP

Banque Nationale de Paris (Canada)

Au Canada depuis plus de vingt ans, la Banque Nationale de Paris (Canada) relie directement le milieu d'affaires canadien à près de 80 pays où la BNP, un des plus importants groupes bancaires du monde, symbolise l'excellence.

La Banque Nationale de Paris (Canada) est au service de sa clientèle canadienne à Vancouver, Edmonton, Calgary, Toronto, Montréal, Québec, Sherbrooke et Halifax.